

DOSSIER

L'avenir de l'élevage africain

défis sud



ALIMENTATION ET SPÉCULATION
**A la roulette du casino
de la faim**

Sommaire

ALIMENTATION ET SPÉCULATION

P 4-6

De nombreux analystes voient aujourd'hui les signes avant-coureurs d'une nouvelle flambée des prix des produits alimentaires, avec les conséquences que cela peut représenter pour les populations qui consacrent entre 50 % et 80 % de leur budget à leur alimentation. Une nouvelle crise alimentaire se profile-t-elle ou l'inquiétude est-elle sans fondement ?

COMPRENDRE

P 7-10

Le processus de réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a débuté. Depuis la crise alimentaire mondiale de 2008, la restructuration de cette instance internationale s'est révélée impérieuse.

DOSSIER

P 11-31

L'avenir de l'élevage africain

En 2006, un rapport de la FAO pointait du doigt l'élevage comme l'un des principaux responsables du réchauffement climatique. Si la viande semble donc bien sur le gril, faut-il pour autant tous devenir végétariens ? Dans les pays du Sud, l'élevage a une grande importance socio-économique. L'élevage est la ressource principale pour plus d'un milliard de paysans pauvres. C'est essentiellement le Nord, avec en moyenne 80kg de viande consommée par habitant et par an, qui contribue aux 18 % d'émissions de gaz à effet de serre dues à l'élevage. Mais dans les pays du Sud, l'élevage reste un des maillons essentiels de l'économie.

| | |
|---|-------|
| ■ Quel élevage au vingt et unième siècle ? | 11-13 |
| ■ L'élevage paysan doit répondre à la demande africaine | 14-16 |
| ■ « Vers des solutions multifonctionnelles » | 17-19 |
| ■ Un secteur victime de désintérêt | 20-22 |
| ■ Renaissance du pastoralisme nomade | 23-25 |
| ■ Le salut par la chaîne de valeur | 26-28 |
| ■ « Le bétail doit sécuriser la famille paysanne » | 29-31 |

BIODIVERSITÉ

P 32-34

Les superlatifs ne manquaient pas au moment de clore la 10^e conférence de la Convention sur la diversité biologique (CBD). « Une réussite historique » d'après le directeur de WWF International. « Un rêve que tous les pays ont en tête depuis longtemps » selon le ministre japonais de l'Environnement. Un « succès » que beaucoup ont attribué, de manière paradoxale, à l'énorme déception qu'avait suscitée l'échec du sommet de Copenhague sur le climat en décembre dernier.

AGIR

P 35

Assemblée parlementaire UE-ACP. Carrefour paysan en RDC. Billital Marobé et Oxfam exhortent la communauté internationale.

Directeur de la publication : Jean-Jacques Grodent. **Rédacteur en chef :** Pierre Coopman. **Conseil éditorial :** Laurent Biot, Christophe Brisme, François Cajot, Pierre Coopman, Thierry Defense, Jean-Jacques Grodent, Marine Lefebvre, Marc Mees. **Collaborateurs :** Charline Cauchie, Patrice Debry, Mohamed Gueye, Valérie Lontie, Miguël Mennig, François Misser, Aurélie Vankeerberghen, Patrick Veillard. **Couverture :** François Cajot/SOS Faim. **Rédaction-Belgique :** Rue aux Laines, 4, 1000 Bruxelles. tél. 32 (0)2 511 22 38. **Rédaction-Luxembourg :** Rue Victor Hugo, 88, 4141 Esch/Alzette. Tél. 352 49 09 96 21. **Réalisation :** Studio Marmelade. **Impression :** Arte Print. **Défis-Sud est une publication de SOS Faim. Défis-Sud est un forum où des auteurs d'horizons divers s'expriment sur les thèmes du développement.** Tous droits de reproduction réservés. Les articles n'engagent que leurs auteurs. Les titres et les sous-titres sont parfois de la Rédaction. Les manuscrits envoyés spontanément ne sont pas rendus. E-mail : pco@sosfaim.org Site web : www.sosfaim.org

Imprimé sur papier recyclé. Editeur responsable : Freddy Destrait rue aux Laines, 4 - 1000 Bruxelles.

Défis Sud bénéficie du soutien de la Direction générale de la coopération au développement (DGD) et d'un apport du Ministère des Affaires étrangères luxembourgeois (MAE).

Relever le défi céréalier

► L'éditorial de *Freddy Destrait* Secrétaire général de SOS Faim Belgique et de *Thierry Defense* Directeur de SOS Faim Luxembourg



© Mihnea Popescu

Freddy Destrait



© Étienne Delorme / Papier Jam

Thierry Defense

Du 23 au 25 novembre dernier à Ouagadougou, le Roppa (Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest) et SOS Faim ont organisé un séminaire* régional sur le développement des filières céréalières en Afrique de l'Ouest. Cet événement a réuni une soixantaine de représentants d'organisations paysannes, d'ONG africaines et internationales, d'institutions sous-régionales (Cedeao, Uemoa, CILSS...) et de bailleurs de fonds.

Les céréales (mil, sorgho, fonio, riz, maïs) constituent un enjeu crucial pour la souveraineté alimentaire de la sous-région : elles concernent plus de 80 % des exploitations familiales, elles demeurent la base de l'alimentation des ménages ruraux et contribuent à l'alimentation des populations urbaines. La région ouest-africaine produit 80 % de ses besoins (65 millions de tonnes), le solde étant couvert par les importations commerciales et l'aide alimentaire. Si la production céréalière a triplé en trente ans, cela est principalement dû à l'augmentation des surfaces cultivées et non à l'accroissement de leur rendement.

Au regard du développement démographique et de l'urbanisation de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que des besoins croissants d'aliments pour bétail ou pour les industries, l'augmentation de la production céréalière est absolument nécessaire. Mais, sous peine de dégâts irréversibles pour l'environnement et de conflits entre acteurs (producteurs, éleveurs, forestiers...), elle ne pourra se faire éventuellement par l'accroissement des surfaces de production.

Relever le défi céréalier suppose une importante révision des politiques de financement. Des subventions à l'agriculture vivrière sont indispensables, qu'elles proviennent des États ouest-africains ou de la coopération internationale, non seulement pour relancer les filières mais aussi pour lutter contre les importations subventionnées de manière déloyale. L'agriculture vivrière a aussi besoin de crédits mais à des conditions adaptées. Les règles de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest doivent être adaptées en ce sens, afin que le secteur bancaire réinvestisse dans la production, la transformation et la commercialisation des produits de l'agriculture familiale.

Au-delà des exigences paysannes sur les politiques, en vue du développement des filières, les organisations paysannes (OP) ont plus que jamais pris conscience et réaffirmé que les changements viendront également d'elles-mêmes. Qui dit « modernisation de l'agriculture », dit « modernisation de l'agriculteur ». Les OP sont prêtes à se restructurer pour accompagner leurs membres, en tant qu'entrepreneurs ruraux dynamiques et progressistes. La défense de l'agriculture familiale est tout sauf conservatrice ou rétrograde ! Sans nécessairement mettre sa daba au musée et tout en défendant une agriculture respectueuse de l'homme et de la nature, le paysan africain est amené à se moderniser, à se diversifier voire à changer d'attitudes. Son salut passe aussi – et d'abord ? – par là.

* Les conclusions du séminaire sont disponibles au Roppa et à SOS Faim.

MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES

À la roulette du casino de la faim ?

► Un article de *Miguël Mennig* (collaborateur de Défis Sud)

Une nouvelle crise alimentaire se profile-t-elle ou l'inquiétude est-elle sans fondement ? Les émeutes au Mozambique - après l'envolée des prix alimentaires de base (34 % en six mois) - une canicule exceptionnelle en Russie et des inondations catastrophiques au Pakistan raniment le spectre d'une nouvelle crise alimentaire globale, comme celle de 2008.

Réglementer d'urgence

Nombre de voix autorisées, dont le rapporteur des Nations unies Olivier De Schutter, demandent une réglementation stricte du secteur vital des matières premières agricoles. Ils réclament aussi l'interdiction, ou en tout cas des limites claires imposées sur les transactions opérées par des traders financiers au détriment des agents commerciaux et des consommateurs.

Aux USA, Paul Volcker, conseiller de l'administration américaine, a défendu des propositions de réglementation des banques. Sa mesure connue sous le nom de «*règle de Volcker*» prévoyait, entre autres, que les activités spéculatives des banques commerciales ne bénéficient pas de la protection de l'État en cas de difficultés. Mais, face aux pressions, seule une version résiduelle de cette règle a survécu.

L'Europe, en retard dans ce domaine, ira-t-elle plus loin dans cette réglementation urgente ou les lobbys européens feront-ils preuve d'une pression aussi convaincante que leurs homologues américains ?

De nombreux analystes voient aujourd'hui les signes avant-coureurs d'une nouvelle flambée des prix, avec les conséquences qu'elle peut représenter pour les populations, qui consacrent entre 50 % et 80 % de leur budget (contre 10 % en moyenne dans les pays développés) à leur alimentation. Certains tirent la sonnette d'alarme. L'analyste indien Devinder Sharma pense que les émeutes du Mozambique risquent de se multiplier dans le monde si les PVD ne s'engagent pas sur la voie de l'autosuffisance. Pour C. Leather, expert en politiques alimentaires d'Oxfam, «*une crise de l'ampleur de celle survenue il y a deux ans n'est pas imminente, mais ses causes sous-jacentes sont toujours là*», tandis qu'Olivier De Schutter, rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation, regrette que les enseignements de la crise de 2007-2008 n'aient pas été tirés.

Les fondamentaux du marché alimentaire, les niveaux de l'offre et la demande, sont-ils menaçants ? Selon le dernier rapport de la FAO (*L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2010*), il n'y a aucune raison de redouter une crise alimentaire. La production céréalière mondiale reste la troisième la plus importante jamais enregistrée, malgré une nette diminution dans la Communauté des États indépendants (11 des 15

anciennes républiques soviétiques), les stocks céréalières sont nettement supérieurs à leur niveau de 2007-2008. On ne peut donc pas parler de pénurie. Et pourtant, le même rapport constate que les prix céréalières sont toujours à la hausse. En conséquence, la facture estimée des importations céréalières pour les pays à faible revenu et à déficit vivrier devrait s'alourdir en 2010-2011. Les prix payés par ces pays sur les marchés mondiaux pour assurer leurs importations auront de graves répercussions sur les prix de leurs productions locales, même si, dans l'absolu, le volume de ces importations est relativement faible.

« Pour certains, ce sont de simples actifs financiers »

Le marché ne refléterait donc pas les tendances réelles de la situation économique, comme l'affirme le dogme néolibéral. Il faut alors chercher ailleurs les causes de cette volatilité des prix.

Quand l'agriculture donne la fièvre aux spéculateurs

Olivier De Schutter manifeste son inquiétude devant la hausse des prix alimentaires. La spéculation financière jouant un rôle essentiel et extrêmement préjudiciable dans la volatilité des prix, il invite le G-20 à se saisir de cette question. Aux États-Unis, la réforme financière a bien été votée, mais considérablement vidée de sa substance par l'opposition républicaine, en plein accord avec les puissants lobbys financiers et bancaires. Un volet important de cette réforme voulait mettre un terme aux pratiques bancaires et à leurs outils financiers permettant d'engager des sommes colossales dans les fonds spéculatifs.



© Jeroen Derlemans/Panos.

Un vendeur de blé fait ses comptes au marché de gros à Kaboul. En Afghanistan, en 2008, le prix du blé avait augmenté de 100 %.

La France se promet aussi d'inscrire la régulation financière dans son agenda prioritaire et le Commissaire européen au Marché intérieur et aux Services, Michel Barnier, a violemment attaqué les pratiques de la spéculation sur les matières alimentaires. En octobre 2010, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) de la FAO a demandé à son Groupe d'experts de haut niveau d'étudier « *les causes et les conséquences de la volatilité des prix des denrées alimentaires, y compris les pratiques de distorsion du marché.* (...) Le Groupe de haut niveau examinera comment les nations et les populations vulnérables peuvent assurer l'accès à la nourriture lorsque la volatilité entraîne une perturbation du marché ». La FAO encourage également le développement de programmes sociaux et productifs pouvant servir de filets de sécurité.

Mais que recouvre cette volatilité évoquée par tant d'instances, quels sont ses modalités et son champ d'action ? Dans une période d'incertitude financière globale qui ralentit l'activité économique et déstabilise l'ensemble des secteurs, toute opportunité est à bonne à saisir pour les investisseurs en quête de placements. Après le dégonflement des bulles spécula-

tives du Nasdaq, des actions, puis de l'immobilier et des emprunts hypothécaires, les opérateurs financiers sont contraints de réorienter leurs portefeuilles et de se rabattre sur d'autres sources. Le marché agricole, à travers l'accaparement des terres ou de leurs produits, est une proie tout indiquée. L'alimentation est un besoin vital, les bouches à nourrir d'ici à 2050 vont encore se multiplier et les habitudes alimentaires des pays émergents évoluent, avec une consommation de viande et donc de céréales à la hausse tandis qu'un nombre croissant de terres sont devenues impropres à l'agriculture. Cerise sur le gâteau, le nombre de terres agricoles consacrées aux agrocarburants ne fait que croître.

Profits rapides

Dès lors, il n'est guère étonnant que, depuis quelques années, de nouveaux acteurs financiers aient fait leur apparition sur le marché des matières premières agricoles. Si, pour des populations entières, celles-ci représentent une question de vie ou de mort, pour certains ce sont de simples actifs financiers prometteurs de profits rapides. Fonds de pension, « hedge funds », banques d'in-

vestissement, fonds indiciels¹ sont des instruments aux mains de spéculateurs éminemment réactifs dans leur quête incessante d'une maximisation des profits. Ils se précipitent sur tout ce qui bouge. Une alarme se profile quelque part, canicule, sécheresse, inondation et les voilà sur le coup pour amplifier la tendance et pousser les cours à la hausse ou à la baisse. Dans ce « casino de la faim », on touche le jackpot à la sortie. Les perdants n'ont qu'à se serrer la ceinture, si ce n'est qu'ils n'ont rien misé dans ce jeu mortel et n'ont plus grand-chose à perdre. Selon le Fonds international de développement agricole (Fida), chaque hausse de 1 % du prix des denrées de base précipite 16 millions de personnes supplémentaires dans l'insécurité alimentaire. Ce fut le cas pour 150 millions de ces victimes lors de la crise alimentaire de 2007-2008 (estimations de la Banque mondiale).

Quand la spéculation protégeait

La spéculation sur les produits agricoles n'est pas un mécanisme nouveau. Mais

1 : Un fonds indiciel est un panier de différentes valeurs pondérées ; un fonds indiciel de matières premières regroupera par exemple gaz, pétrole, blé, maïs, soya... Il présente l'avantage d'offrir un portefeuille diversifié, un atout vanté pour les investisseurs...

[Suite à la page suivante >](#)

> elle servait essentiellement, à l'origine, à prémunir les agriculteurs contre des aléas imprévisibles, comme ceux de la météo. En vendant sa récolte de blé à terme (3 mois par exemple), le paysan pouvait tabler sur des rentrées certaines tandis que le négociant acheteur prévoyait un certain bénéfice lors de la mise en vente ultérieure. Il n'y a rien à redire à ce mécanisme de simple prudence qui permet à l'agriculteur de dégager les moyens d'assurer sa prochaine saison en s'engageant à vendre sa récolte à terme à un négociant du secteur. Des ménages font de même en remplissant en été leur cuve de pétrole pour éviter une hausse possible du prix en hiver. Cette forme de « spéculation » sur les prix futurs n'a rien de pernicieux. Mais depuis une dizaine d'années, la financiarisation du secteur agricole a pris des proportions démesurées et la dérégulation américaine de ce marché en 2000 n'y est évidemment pas étrangère. En Europe, c'est la City de Londres qui représente la plaque tournante de ces opérations financières.

Si les contrats à terme sont initialement prévus pour se couvrir contre des variations de prix, ils concentrent désormais une part croissante de la spéculation, avec la mise en place de nouveaux dérivés financiers performants. Les produits alimentaires sont considérés au même titre que d'autres biens négociables, comme les indices boursiers, les devises, les taux d'intérêt, etc. Les contrats sont rarement conduits à leur terme et cédés à d'autres spéculateurs qui ne verront jamais la couleur de leur blé ou cacao puisqu'ils ne sont en rien concernés par ces biens, contrairement aux intervenants directs du marché agricole.

Nouvelle bulle spéculative

Ces contrats à terme, virtuels, que les spéculateurs se revendent entre eux, alimentent clairement l'émergence d'une nouvelle bulle spéculative. En 3 mois, depuis juin 2010, les hausses sont spectaculaires sur ce marché : 60 % pour le blé, 25 % pour le soja, 54 % pour le maïs, 90 % pour l'arabica... Dans l'instabilité financière régnante, ces matières premières représentent un refuge rentable qui permet aux fonds spéculatifs d'attirer de nouveaux placements en promettant des « performances historiques ». Ainsi, le *World Development Movement* estime que

cet été les achats de maïs par les spéculateurs sur la place de Chicago représentent la totalité de la consommation annuelle du Brésil, troisième consommateur mondial. Au mois de juillet, le *Financial Times* relevait de son côté l'achat (à terme) spectaculaire par un « hedge fund » anglais de 241 000 tonnes de cacao, soit 7 % de la production mondiale, faisant monter le prix du cacao à son plus haut niveau depuis 33 ans.

« Faudra-t-il attendre une nouvelle crise alimentaire pour dépasser les déclarations d'intention ? »

L'excitation est palpable lorsqu'on lit certains passages sur les sites de conseils en investissement : « *envolée magnifique du cours du blé* », « *ne passez pas à côté du potentiel de soja* », « *coton : + 60 % en 3 mois, une opportunité d'investissement ?* », « *sécheresse au Brésil, inondations en Inde, et autres aléas climatiques sur les grands producteurs de sucre... voilà qui dope les cours* ». Un fonds d'investissement de la première banque suisse, UBS, remarquait dernièrement que si la pénurie peut représenter « *un risque pour certains pays* », elle ouvre aussi « *des possibilités intéressantes pour les investisseurs* ». Difficile d'afficher plus clairement le cynisme de ces opérations spéculatives...

Et pour attirer les investisseurs potentiels (fonds déjà constitués, investisseurs institutionnels ou privés), on leur fait miroiter des données factuelles comme les taux démographiques ou les ressources foncières limitées... autant de facteurs qui renforcent ce nouveau marché spéculatif à la recherche de portefeuilles judicieusement diversifiés. D'autant que certains analystes financiers voient déjà se profiler l'émergence d'un nouveau marché stratégique, celui de l'eau. La privatisation de ce bien commun permet de rêver à des marges aussi, si pas plus rentables.

Comment réguler ?

Les réserves mondiales de céréales devraient jouer un rôle régulateur important sur les marchés, comme peuvent le

faire les banques centrales pour les marchés financiers. En cas d'envolée inquiétante du prix des céréales par exemple, ces réserves pourraient libérer sur le marché les quantités de céréales nécessaires pour calmer la fièvre des spéculateurs et faire baisser les prix.

On pourrait aussi imaginer la création d'un organe supranational, au sein des Nations unies, chargé de faire régulièrement le point sur la production globale et les stocks disponibles. Il pourrait ainsi tirer le signal d'alarme en cas de détection de nouvelle bulle et mettre sur pied les politiques alimentaires et commerciales adéquates pour prévenir des crises majeures en encourageant les politiques nationales souveraines, accordées aux besoins de la région.

Des filets de sécurité sociale doivent aussi être encouragés et, en cas de besoin, financés en partie, pour empêcher les populations les plus vulnérables d'être à la merci des aléas climatiques ou des errances du marché international.

Mais au-delà de ces recommandations, des mesures à long terme sont tout aussi pressantes, capables d'instaurer une sécurité alimentaire durable qui rendrait les pays les plus fragilisés moins dépendants des importations alimentaires. Dans cette optique, il est impératif d'investir et de soutenir les cultures vivrières locales ainsi que les paysannes puissantes devant les forces du marché international et les recommandations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou du Fonds monétaire international (FMI). Ce qui suppose aussi s'attaquer de plein front aux lobbys agro-industriels omniprésents jusqu'au sein des structures internationales.

La défense de la souveraineté alimentaire ne paraît pas faire partie des priorités à l'ordre du jour de l'OMC. La question est donc de savoir jusqu'où peut aller cette financiarisation des marchés de produits de base. Alors que tant de voix autorisées en dénoncent les effets pervers, faudra-t-il attendre une nouvelle crise alimentaire pour dépasser les déclarations d'intention ? Qu'attend-on pour prendre des mesures contraignantes empêchant ces mécanismes qui éloignent encore la réalisation des Objectifs du millénaire ? ■

LA RÉFORME DU CSA EXPLIQUÉE ET COMMENTÉE

Naissance d'un organe mondial de référence

La crise alimentaire mondiale de 2008 a entraîné la hausse des prix dans l'alimentation et a fait apparaître une nécessité : celle de créer une instance au niveau international capable d'être un lieu de discussions et d'échanges sur les questions alimentaires. C'est ainsi qu'en 2008, a débuté le processus de réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).

Pour des personnes comme Mamadou Cissokho, le combat pour une réforme du CSA remonte à 1996 lorsque s'est tenu le premier sommet du comité. Dès cette date, les groupes représentant les paysans du monde entier (Afrique, Asie et Amérique latine) et la société civile de manière générale ont lancé le concept de souveraineté alimentaire et se sont mobilisés pour la mise en place d'un espace ouvert où les gouvernements et les autres acteurs puissent échanger et se mettre d'accord sur des principes d'action communs.

«Le CSA a l'ambition d'être, à l'échelle mondiale, la plateforme de coordination sur les questions alimentaires»

Mamadou Cissokho

Ils voulaient faire du CSA un endroit plus consistant qu'un simple «café» mais pas non plus un tribunal ; un lieu qui se définirait plutôt comme un observatoire de la souveraineté alimentaire où l'on insisterait sur les responsabilités des gouvernements face à la sécurité alimentaire. À partir de 2004, les événements s'accéléraient. Les crises ali-

mentaires successives, la flambée des prix mais aussi l'impact incontestable des changements climatiques sur l'agriculture, ne sont aujourd'hui plus l'affaire de quelques pays ou institutions et ne peuvent donc plus être ignorés par les gouvernements.

C'est lors de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale organisée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome en juin 2008 que le président français Nicolas Sarkozy a parlé de la nécessité de créer au niveau global un partenariat pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture qui s'organiserait autour de trois piliers : politique, scientifique et financier. Cette idée fut reprise par le G8 fin 2008 et, en ce qui concerne le pilier politique, on s'est rendu compte qu'il existait déjà un comité de sécurité alimentaire (le CSA) au sein du FAO, mais dont le fonctionnement était au point mort. Ainsi, en février 2009 est née l'idée de faire du CSA réformé l'instance de référence au niveau mondial en matière de sécurité alimentaire.

Le rôle de la Belgique dans la réforme du CSA

À la session plénière annuelle du CSA d'octobre 2008, Hugo Verbist s'est porté candidat au bureau du comité qui comptait, à cette époque, cinq pays membres du FAO. La Belgique est ainsi devenue un des pays membre du bureau, tout comme l'Argentine (avec la présidente Maria del Carmen Squeff), la Russie, Madagascar et la Jordanie, à un moment où les lignes directrices de la réforme n'étaient encore absolument pas clairement dessinées.

Le processus a démarré en février 2009 avec la création d'un groupe de contacts qui se constituaient de trois grands acteurs : les États membres de la FAO, les

[Suite à la page suivante >](#)

AVEC LES CONTRIBUTIONS DE :

Mamadou Cissokho

Président d'honneur du Réseau des Organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa) et du Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR)

Thierry Kesteloot

Oxfam Solidarité Belgique

Hugo Verbist

Vice-président du Comité de sécurité alimentaire, Belgique

Le forum préparatoire de la société civile

De par la diversité et la dispersion des acteurs qu'elle regroupe, la société civile éprouve plus de difficultés que les États membres à se coordonner de façon interne. C'est pour cette raison que celle-ci s'est rassemblée, comme chaque année, quelques jours avant la réunion du CSA d'octobre 2010.

Thierry Kesteloot a, à l'occasion de ce forum préparatoire, joué un rôle d'appui méthodologique aux onze secteurs impliqués rassemblant des milliers d'organisations (notamment les groupes de pêcheurs, groupes autochtones, mouvements

de femmes, de jeunes, etc.) représentés par une centaine de délégués du monde entier. Le but de ces rassemblements est d'anticiper les débats du CSA en faisant participer un maximum d'intervenants sur les questions alimentaires (en ne laissant personne en

queue de peloton) et surtout d'éviter de se contredire lors de la réunion du CSA. Cette année, la bonne tenue des débats et le consensus final obtenu leur a permis de se mettre d'accord sur le fait que la responsabilité des échanges et des négociations lors de la réunion du CSA serait déléguée par continent. Mamadou Cissokho, un des délégués élus, se félicite d'ailleurs de cette décision rappelant la spécificité des continents et la nécessité de travailler à leur niveau (même s'il estime

que quatre personnes représentantes restent un nombre insuffisant). Ces forums ont permis à la société civile de venir avec des positions communes tant au niveau de la proposition de la réforme lors de la réunion du CSA de 2009 que lors du sommet de 2010 qui a vu la première réunion du comité réformé. Les représentants des gouvernements ont d'ailleurs félicité cette initiative et apprécié le travail accompli, preuve de la bonne coordination et de la cohésion de la société civile.

organisations internationales (Nations unies, Banque mondiale, FMI, etc.) et la société civile; ainsi qu'un quatrième acteur, plus minoritaire, formé par le secteur privé (mais qui, encore à l'heure actuelle, est moins impliqué). Ce groupe de contacts (géré et coordonné par les cinq membres du bureau) s'est réuni tout au long de l'année 2009 pour discuter du rôle et de la vision du nouveau CSA, de la participation, de la nouvelle procédure et des nouvelles structures qui devraient être créées et de la mise en place d'un panel d'experts qui donnerait l'input scientifique aux délibérations au sein du Comité.

Les grandes missions du nouveau CSA

La réflexion du groupe de contacts a abouti à un texte de réforme approuvé lors de la session du CSA d'octobre 2009 et de la conférence de la FAO de novembre 2009. Trois missions principales y sont définies: le CSA devra devenir une plateforme internationale de coordination où l'on tentera de faire converger les politiques des États membres et dont les décisions irrigueront les mesures mises en œuvre au niveau national.

En se fixant sa mission première, le CSA a l'ambition d'être, à l'échelle mondiale, la plateforme de réforme et de coordination sur les questions alimentaires; un «espace de recommandations consensuel» comme le définit Mamadou Cissokho. Il existe en effet beaucoup d'initia-

tives globales (de la part de la Banque mondiale, du «Standing Committee on Nutrition» ou encore celles prises lors du sommet du G8 à Aquila en 2009), nationales, régionales ou locales en matière de gestion des crises alimentaires mais, par manque de transparence, celles-ci ne sont pas connues de tous.

« La présence même de la société civile au sein du CSA réformé est une preuve de la volonté manifeste des gouvernements. »

Mamadou Cissokho

Selon M. Cissokho, il faut encourager les responsables politiques et la société civile à partager les expériences (bonnes ou mauvaises) et à en faire des outils de référence dans le débat afin de capitaliser les succès et de permettre leur réappropriation («ownership») par tous. De là découle la deuxième mission du comité: la convergence des politiques des États membres par l'élaboration de stratégies internationales ou de directives volontaires sur des problématiques transnationales qui nécessitent des solutions globales (comme la bioénergie, la volatilité des prix, la sécurité alimentaire dans des pays en crise prolongée,

la problématique des régimes fonciers et les investissements internationaux dans l'agriculture); et la troisième mission consiste à aider les États membres à mettre en œuvre ces mesures discutées tout en les obligeant à rendre compte des progrès faits en matière alimentaire afin de s'en servir d'exemples à suivre et ainsi inciter les autres États membres à faire de même. C'est dans ce but qu'est en train de s'établir une cartographie des actions engagées au niveau des pays («mapping tool») qui analyserait les moyens financiers et proportionnellement les progrès d'un pays *lambda*.

Les structures du CSA

Le bureau s'est élargi (depuis octobre 2009, Hugo Verbist en est le vice-président et Noël de Luna, représentant permanent des Philippines, le président) et est désormais épaulé, pendant la période intersessionnelle, par un groupe consultatif («advisory group») composé de treize membres «parties prenantes» («stakeholders»). Ce sont eux qui sont en charge de la définition de l'agenda pour la session annuelle d'octobre, et non plus le FAO. Enfin, à l'image du panel d'experts sur les changements climatiques, un comité indépendant de quinze experts internationaux sur la sécurité alimentaire («high level commission») a été nommé. Deux de ses membres sont issus de la société civile dont la vice-présidente, l'Iranienne Maryam Rahmadian.

Ces scientifiques dirigent un réseau d'experts et des équipes de projets (« project teams ») afin de remplir les mandats qui leur ont été confiés en octobre dernier pour des études concernant l'accès au foncier, la volatilité des prix, le stockage, la production elle-même (la production africaine semble en effet très insuffisante) et la relation entre sécurité alimentaire et changement climatique (on estime que l'agriculture est responsable de plus de 30 % des émissions de CO₂). Leurs résultats ainsi que les questions dont le groupe d'experts jugera utile de s'autosaisir serviront de base lors des discussions de la session d'octobre 2011.

L'absence du pilier financier

Lors de son allocution, Nicolas Sarkozy évoquait trois piliers : un pilier de coordination politique, un pilier d'expertise scientifique et, enfin, un pilier financier qui, lui, n'a pas été mis en place par la réforme du CSA, mais plutôt par des initiatives qui restent très cloisonnées. L'outil financier actuel est en effet une sorte de fonds vertical de la Banque mondiale (*Global Agriculture and Food Security Program*) pour lequel quelques États (comme les USA, le Canada, l'Espagne, la Corée du Sud et quelques autres) ont contribué et qui vise à apporter un appui financier aux pays qui sont les plus vulnérables face à la crise alimentaire. Cependant, tous n'y contribuent pas et l'Union européenne (UE), par exemple, y participe peu. Mais il ne s'agit là qu'une des manières de gérer l'argent et de le transférer vers des projets des pays en développement (on pourrait citer ici les autres initiatives financières comme celles liées à la réforme de la recherche agricole ou les programmes financiers régionaux).

La société civile s'étonnait que les deux premiers piliers soient intégrés au CSA tandis que le pilier financier dépend de la Banque mondiale. De plus, Thierry Kesteloot fait remarquer que rien, dans les termes de référence de cet outil financier, ne le rattache directement au CSA. Cependant, pour Hugo Verbist, la réforme du CSA, à défaut d'un pilier financier en soi, a créé un « mapping tool », un outil qui permet d'évaluer au niveau global et national la gestion des fonds distribués. Il existe également un outil de « tracking » qui permet de s'assurer que



© Matias Costa/Panos.

Les prix de l'alimentation doivent être régulés.

les pays s'étant engagés à verser des sommes pour la souveraineté alimentaire le font effectivement. En outre, l'espace de discussions qui caractérise la réunion annuelle du CSA est aussi une occasion d'aborder les questions financières, les promesses de dons et/ou subides et l'évolution des aides octroyées.

« le CSA s'est jusqu'à présent limité à la partie la plus facile du processus. »

Thierry Kesteloot

En réalité, plus d'un commentateur s'accorde à dire que le CSA n'a pas vocation à prescrire des mesures financièrement contraignantes aux États membres. Son objectif principal à l'heure actuelle consiste à gagner suffisamment de crédibilité par les décisions qu'il prendra et par ses activités ou ses propositions d'appui aux politiques agricoles, de nutrition et de sécurité alimentaire au

niveau national ou régional. Une fois l'objectif politique atteint, cela devrait entraîner la mise en place d'un volet financier. Néanmoins, pour Kesteloot, il ne faut pas non plus balayer le risque d'aboutir, un jour, à un outil financier totalement déconnecté de l'outil politique. D'autre part, on sait que les crises alimentaires ne se résolvent pas sans injections de moyens financiers par les États membres. La logique du nouveau CSA préconise d'investir dans la recherche et dans la prévention des crises alimentaires plutôt que dans la gestion des crises elles-mêmes. Cependant, l'agriculture reste un secteur relativement imprévisible qui nécessite l'injection de moyens en cas d'urgence. Pour Mamadou Cissokho, nonobstant la nécessité de réguler et de prendre des dispositions réglementaires pour anticiper les crises, le financement de la sécurité alimentaire doit rester une responsabilité des pays.

Une réelle volonté politique ?

Pour Mamadou Cissokho, la présence même de la société civile au sein du CSA

[Suite à la page suivante >](#)

L'agriculture familiale sera-t-elle débattue au CSA?

Le débat sur les systèmes de production ne fait pas encore rage au sein du CSA, mais il est évidemment incontournable.

Lors de la session d'octobre 2010, le problème a été mentionné dans le cadre d'une des trois tables rondes organisées (« les régimes fonciers et investissements internationaux dans l'agriculture »). Il importe surtout de signaler que le groupe d'experts de haut niveau a été saisi de plusieurs études sur le sujet dont l'une, notamment, s'intitule « Rôle respectif des grandes plantations et des petites exploitations agricoles ».

Hugo Verbist pense qu'il serait dommage d'aborder le sujet sans y inclure le

secteur privé, encore très absent dans la structure du CSA. Ce qui amène un autre débat : comment « inciter » le secteur privé à s'intéresser plus massivement au CSA? Il en va, en effet, de la crédibilité de l'institution d'inclure en son sein tous les acteurs. Une réflexion (« task force ») a été lancée en ce sens.

Selon Mamadou Cissokho également, ce n'est pas encore d'actualité. La question est cependant patente : comment nourrir à long terme 9 milliards d'êtres humains? Discuter des systèmes de

production est incontournable. Cependant le débat est rendu complexe car il est fondamental de le mener en relation avec les questions de changements climatiques.

Le point a été mis à l'agenda du CSA d'octobre 2011 et c'est, à la connaissance de Thierry Kesteloot, la première institution à sauter le pas. Il est clair que cette confrontation entre une agriculture familiale et une agriculture industrielle a été identifiée comme une tension sur laquelle le groupe d'experts a un énorme travail de préparation à réaliser afin d'amener des propositions probantes dans moins d'un an.

meront à l'avenir en réunions formelles où les prises de décision seront toujours remises à l'année suivante. Pour ce qui est de la réunion d'octobre 2010, le CSA a atteint les deux objectifs inscrits à son agenda (formaliser et, ensuite, adopter un mécanisme légitime et fort de fonctionnement interne incluant la société civile) et a ainsi prouvé qu'il pouvait prendre à bras-le-corps des sujets actuels et politiquement sensibles et s'imposer comme un forum inclusif dont l'agenda engage les parties prenantes.

Cependant, Thierry Kesteloot rappelle que le CSA s'est jusqu'à présent limité à la partie la plus facile du processus. La réforme désormais accomplie, à l'agenda de l'année prochaine, des thématiques plus polémiques comme l'accaparement de terres ou la confrontation entre une agriculture familiale et une agriculture industrielle nécessiteront des décisions politiques fortes. Un processus est enclenché, il obligera bientôt les parties actuellement dans une position d'attente à s'engager (ou non) plus intensivement dans le renforcement du CSA.

réformé est une preuve de la volonté manifeste des gouvernements. Même si le comité reste intergouvernemental (c'est-à-dire que les États membres sont les seuls à disposer d'un droit de vote), le CSA est certainement l'institution des Nations unies qui donne la plus grande position de participation à la société civile (sur le nombre d'interventions et le temps de parole, ils sont à égalité avec les États membres).

Cependant, il est clair que tous les États membres ne partagent pas un même enthousiasme. Les deux régions « moteurs » de la réforme, selon Verbist, ont été l'UE et l'Amérique latine (particulièrement le Brésil). Pour Kesteloot aussi, ce sont ces pays qui ont exprimé le besoin de créer un comité global intégrant l'ensemble des acteurs et des institutions alors que d'autres régions, comme l'Amérique du Nord, étaient plus réticentes du fait notamment des tensions entre New-York et Rome, Ban Ki-moon ayant ses propres initiatives en matière alimentaire (*The High Level Task Force on the Global Food Security*

ty Crisis). Ceci étant, les USA ont très bien préparé la session d'octobre et joué un rôle important lors de celle-ci, prouvant ainsi qu'ils veulent donner une chance au CSA même s'ils ne sont pas prêts à avancer dans la convergence et privilégient toujours les décisions sur le plan national. Quant à l'Asie, elle semble soutenir le processus, le président du bureau étant d'ailleurs issu de ce continent; tandis que les membres des gouvernements africains sont eux moins actifs, ce qui, comme le souligne Cissokho ou Verbist, est naturellement dommage du fait que les discussions concernent souvent ces pays. Outre le manque de participation de l'Afrique, c'est également le désintérêt notoire du secteur privé qui reste à signaler, et Cissokho d'insister sur le fait que c'est uniquement en rassemblant tous les acteurs autour de la table que l'on pourra établir un contenu de référence sur les questions alimentaires.

Il est encore trop tôt pour conclure que, comme pour les négociations sur le climat, les sommets du CSA se transfor-

Les enjeux sont énormes et relèvent de chaque pilier: le CSA sera-t-il capable de prendre des décisions plus engageantes et donc de faire face à des intérêts contradictoires? Il lui faut prouver qu'une prise de décision politique et de cohérence (par rapport aux conclusions que lui soumettra le comité des experts ou par rapport à la proposition d'un cadre de régulation pour l'accaparement de terres) est possible. La crédibilité d'un potentiel futur pilier financier en dépend. Enfin, le CSA devra parvenir à utiliser au maximum les propositions discutées par le panel d'experts pour renforcer les politiques nationales de manière inclusive (c'est-à-dire: avec la coopération des sociétés civiles) et à appuyer de manière efficace la mise en œuvre des décisions à un niveau national et régional en insufflant une responsabilité aux États. ■

Un article rédigé par Charline Cauchie

Quel élevage au vingt et unième siècle ?

► Une introduction de *Patrick Veillard*

En 2009, pour la deuxième fois en moins de 3 ans, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a consacré le thème clé de son rapport annuel à l'élevage¹. Ce secteur en pleine mutation tente de faire face au double défi de l'explosion de la demande et d'externalités environnementales de plus en plus lourdes. Signe des temps, la révolution de l'élevage est sans doute l'un des plus grands défis pour l'agriculture du vingt et unième siècle.

Patrick Veillard

Ingénieur de formation, avec une spécialité en sciences des aliments, Patrick Veillard a étudié le journalisme à l'IDJ (Institut de journalisme de Bruxelles). Il est actuellement chercheur au Centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs (Crioc), traitant principalement de problématiques liées à l'agriculture et l'alimentation.

Le rapport qui a d'abord attiré le feu des projecteurs est celui de 2006 intitulé « Livestock Shadow »². Extrêmement relayé médiatiquement, ce rapport pointait du doigt l'élevage comme l'un des principaux responsables du réchauffement climatique. Selon l'organisation onusienne, il serait à lui seul responsable de 18 %, en équivalents CO₂, du total des émissions de gaz à effet de serre (GES), soit plus que l'ensemble du secteur des transports (14 %).

« La FAO prédit un doublement de la demande mondiale en protéines animales »

Un bilan désastreux qui proviendrait principalement de la déforestation (induite par l'extension des terres cultivables), des émissions de méthane des ruminants ainsi que de la gestion des déjections animales. Ces externalités s'additionnent à un processus de production particulièrement inefficace, responsable d'une énorme pression sur les terres cultivables et d'une hausse des

prix alimentaires de base. On estime ainsi que pour obtenir 1 kg de viande, il faudrait en moyenne 8 kg de céréales. Sans compter les nombreuses autres externalités, qu'elles soient sanitaires (risques accrus d'épizooties) ou environnementales (pollution des nappes phréatiques par les pesticides et les antibiotiques, surexploitation et érosion des terres, transport des aliments pour le bétail, grosse consommation d'eau)³. Dans de nombreux cas, l'impact de l'élevage sur les écosystèmes est jugé comme totalement disproportionné par rapport à son importance économique¹. Ces arguments poussent donc de nombreux experts ou personnalités, tels l'ex-Beatle Sir Paul McCartney, à réclamer de manière urgente une diminution de la consommation mondiale de viande⁴.

Des chiffres qui donnent le tournis

Les pays développés sont loin devant en termes de consommation, avec en moyenne 90 kg de viande ingérée annuellement par habitant. Les pays émergents et en voie de développement (PVD) connaissent cependant depuis quelques années une très forte croissance de la demande. Aujourd'hui, par exemple, un Chinois mange en moyenne 59,5 kg de viande par an, contre 13,7 kg en 1980⁵. C'est là le deuxième défi que doit affronter l'élevage en ce début de siècle : la forte augmentation de la consommation mondiale de viande, sous l'effet combiné de la croissance démographique, de l'urbanisation ainsi que des changements rapides de modes de consommation, en particulier au Sud. La FAO prédit ainsi un doublement de la demande mondiale en protéines animales d'ici 2040. Face à cette demande exponentielle, l'Institut

1 : La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. 2009. FAO.

2 : Livestock's long shadow. Environmental issues and options. 2006. FAO.

3 : Élevage et changement climatique. Dépasser les idées reçues et reconnaître la place spécifique de l'élevage paysan. Avril 2010. Agronomes et vétérinaires sans frontières.

4 : Le défi de l'élevage. 8 mars 2010. Libération.

5 : « L'essor de l'élevage, une menace pour la planète. » 18 février 2010. Le Monde.

Suite à la page suivante ►

> international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) prévoit que le nombre de bovins passera de 1,5 à 2,6 milliards de têtes et celui des ovins de 1,7 à 2,7 milliards d'individus d'ici à quarante ans⁵. Ces chiffres, qui donnent le tournis, représentent certes une formidable opportunité de croissance. Mais ils interrogent surtout sur la manière de combiner une telle croissance avec de très lourdes contraintes environnementales.

Si la viande semble donc bien sur le gril, faut-il pour autant tous devenir végétariens ? Cette avalanche de chiffres cache une réalité complexe et diverse. Aspect éthique tout d'abord : comment décemment demander aux habitants des PVD de limiter leur consommation de viande et autres produits animaux au regard des quantités consommées en Occident ? Ces produits sont d'ailleurs le plus souvent une source unique de nutriments essentiels (acides aminés, minéraux, vitamine A), difficiles à obtenir au travers des régimes alimentaires en général moins variés des PVD.

« L'intensif serait-il la solution miracle aux défis de l'élevage ? »

L'élevage présente de plus dans ces pays une très forte dimension socio-économique. Ressource principale d'un plus d'un milliard de paysans⁶, il est une véritable « épargne sur pattes », qui permet aux familles paysannes de capitaliser les années fastes et de faire face aux épisodes de crise alimentaire ou climatique. Il joue à ce titre un rôle tampon indispensable qui améliore la capacité de résilience des populations. Les animaux d'élevage fournissent également toute une série de services allant du labour, au transport et à l'obtention d'engrais organiques. Enfin, ils permettent de valoriser les restes ménagers, les résidus de récolte ainsi que les terres trop pauvres pour des productions végétales (1/5 des terres mondiales). Le pastoralisme permet en particulier de valoriser de nombreuses zones isolées, le tout à des coûts

dérisoires⁷. Contrairement aux élevages industriels des pays développés et émergents, les systèmes d'élevage des PVD, à majorité de type familial, constituent donc une faible menace environnementale. Ils peuvent au contraire jouer un rôle décisif pour améliorer la résilience des populations rurales face au changement climatique.

Comment faire face à la demande ?

La plupart des scientifiques s'accordent cependant à dire que les modes de production traditionnels ne pourront pas faire face à l'ensemble de la demande mondiale en produits animaux. Si des pays émergents comme la Chine ou le Brésil sont devenus des exportateurs nets, une majorité des pays les moins avancés (PMA) ont pour l'instant résolu l'équation en s'approvisionnant à bas prix sur les marchés mondiaux (viande congelée, poudre de lait). C'est particulièrement vrai en Afrique de l'Ouest où le phénomène a été amplifié ces 20 dernières années par la libéralisation des importations (abaissement des droits de douane), consécutive à la constitution du marché commun ouest africain et par les négociations commerciales internationales⁷. Résultat, les importations laitières en Afrique de l'Ouest ont plus que doublé et les importations de viande quadruplé en 10 ans. Si ces changements ont apporté des bénéfices aux consommateurs en termes de prix, ils ont créé une situation de grande dépendance et de fragilité face aux fluctuations de prix des cours internationaux, comme l'a cruellement rappelé la crise alimentaire de 2008. Le déferlement de produits importés a de plus profondément changé les habitudes alimentaires et entraîné le développement d'industries de transformation à base de produits importés, limitant grandement les possibilités de développement des filières locales de production⁷.

La solution proposée par de nombreux experts est, à l'image de la Chine, d'intensifier les systèmes de production dans les pays les moins développés. L'idée étant de s'appuyer fortement sur les innovations technologiques dans l'ensemble de la filière - sélection génétique, ali-

mentation de précision, lutte contre les maladies, améliorations dans la transformation, le transport et la commercialisation des produits. De nombreux pays africains connaissent déjà un développement massif d'unités semi-industrielles et intensives périurbaines⁷. À noter que l'augmentation des niveaux de production provient davantage d'une augmentation du nombre d'animaux abattus que d'une amélioration des rendements (quantité de viande ou de lait par animal). Ce développement de fermes modernes en périphérie des grandes villes s'est principalement fait, dans le cas de la viande, au niveau des filières avicoles et porcines. Ce n'est sans doute pas un hasard, les monogastriques ayant une croissance plus rapide et donc une productivité plus importante que les bovins. Les défenseurs du modèle de production industriel préconisent donc de développer en priorité ces filières, arguant d'une moindre empreinte écologique.

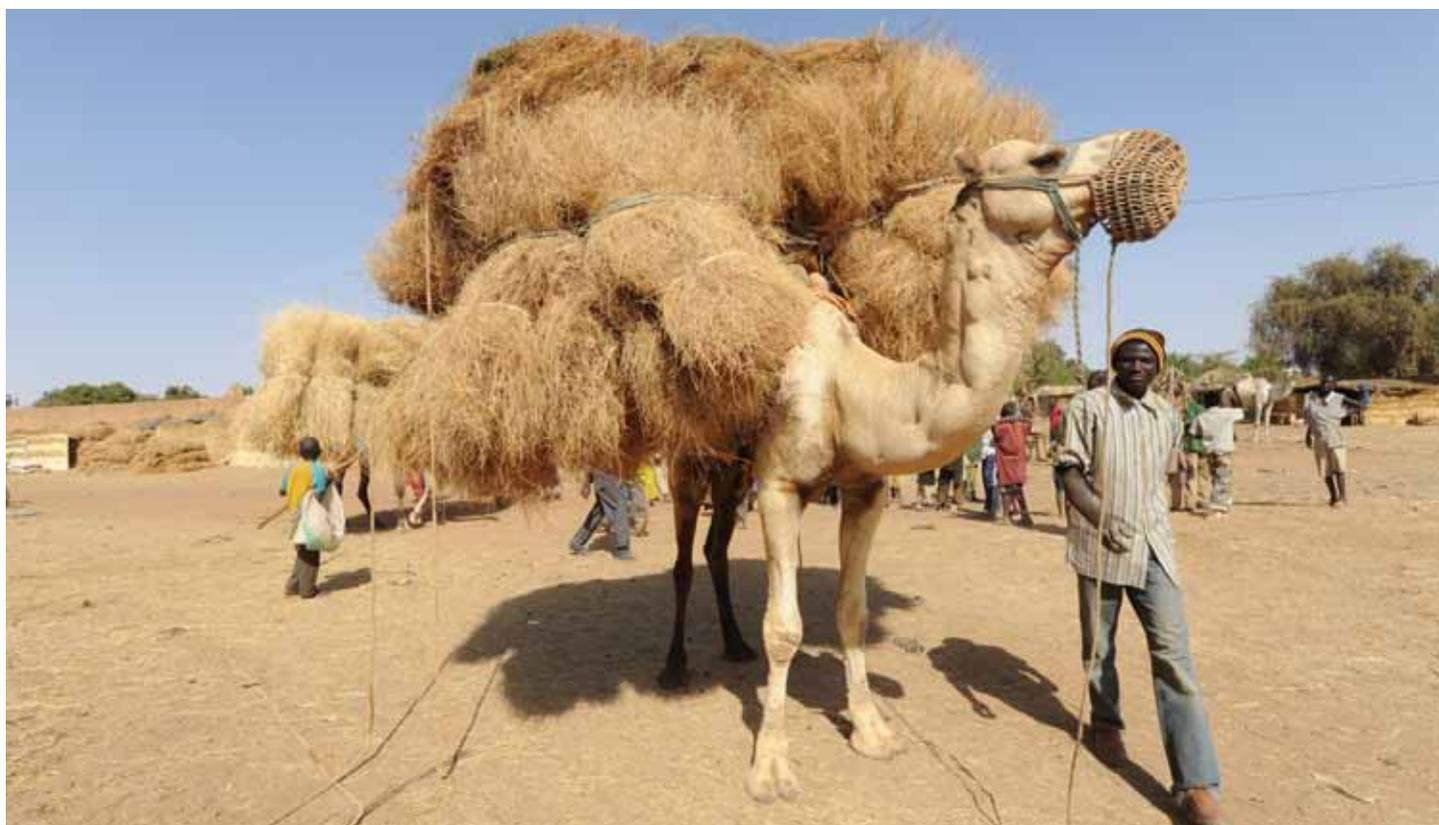
Intensif ou extensif ? Pas si simple

L'intensif serait-il la solution miracle aux défis de l'élevage ? Pas si simple. Car de nombreuses externalités sociales et environnementales ne sont pas prises en compte dans ce mode de production : pollution des eaux, perte de biodiversité, dépendance aux énergies fossiles, épizooties, mal-être animal, concurrence avec les productions vivrières paysannes. De l'aveu même de la FAO, ce modèle entraînera la précarisation ou la sortie du secteur d'un grand nombre d'éleveurs, condamnés aux filets de sécurité, à l'exode rural et à la reconversion vers d'autres sources d'emploi. L'élevage extensif n'est pas obligatoirement une alternative. Le « ranching » (élevage commercial de faible densité pratiqué sur d'énormes surfaces) pratiqué en Amérique du Sud contribue par exemple massivement à la déforestation amazonienne, source majeure d'émissions de gaz à effet de serre, tout en privant les petits exploitants de l'accès à la terre.

On le voit, aucun des modèles de production ne semble à même de répondre à lui seul à l'ensemble des défis du secteur, la clef résidant sans doute dans leur complémentarité. Problème, la croissance du secteur se produit dans un vide institutionnel, la rapidité du changement prenant souvent de court les

6 : *L'ombre de l'élevage sur la planète*. Janvier 2008. André Pflimlin, Institut de l'élevage. Analyse du rapport FAO et perspectives européennes.

7 : « Afrique de l'Ouest : la révolution de l'élevage aura-t-elle lieu ? » *Grain de Sel* 46-47. Septembre 2009.



Pour les éleveurs du Niger, depuis des siècles, le dromadaire constitue un capital et un moyen de transport.

gouvernements, qui n'ont pas le temps de mettre en place le cadre politique et réglementaire adéquat. Face au principal danger – l'accroissement de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire –, des politiques volontaristes, et non de laisser-faire, d'aide et d'intégration des populations rurales les plus défavorisées sont clairement nécessaires. Les mesures d'intervention doivent inclure le soutien à l'accès au crédit et aux intrants ainsi que l'amélioration des infrastructures de transport et de communication. L'idée étant de créer un cadre favorable aux investissements des petits éleveurs, tout en éliminant les distorsions favorisant artificiellement les grandes exploitations⁸. Les différentes techniques associant élevage et agriculture, comme l'agroécologie et l'agroforesterie, semblent dans ce cadre prometteuses, d'autant plus qu'elles permettent également de réduire les émissions de GES. Autre volet de politique à développer, le renforcement des structures participatives intégrant les petits paysans, en particulier en termes d'autonomie

financière⁹. Encore trop souvent embryonnaires, elles devraient permettre une plus grande implication des éleveurs dans les filières de production, de transformation et de commercialisation des produits animaux. Dans le domaine environnemental, des mesures incitatives de protection de l'environnement, telles que les services écosystémiques, pourraient également être promues.

Mesures à tous les niveaux

La meilleure échelle à laquelle opérer ces choix de production et de politiques commerciales pourrait être l'échelle sous-régionale. À l'instar de la politique agricole européenne, des structures telles que la Cedeao (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) pourraient ainsi se révéler particulièrement appropriées pour faire jouer les avantages comparatifs entre les zones et exploiter les complémentarités entre bassins de production et bassins de consommation transnationaux. Les pays du Sahel disposent par exemple d'une dotation factorielle favorable à l'élevage extensif de

bovins et de petits ruminants tandis que les pays côtiers livrent beaucoup plus de produits de la porciculture. Le développement du commerce de carcasses, par rapport au bétail sur pied, est un exemple de modernisation du secteur de la transformation et des circuits de commercialisation que pourraient encourager ces structures sous-régionales. Une meilleure cohérence entre politiques commerciales et politiques sectorielles pourrait également être obtenue à cette échelle.

Étant donné l'ampleur des problèmes auxquels le secteur est confronté, des mesures s'imposeront à tous les niveaux, pas seulement au niveau régional. La FAO préconise un programme d'action soutenu par l'ensemble des parties prenantes – gouvernements, institutions internationales, donateurs multilatéraux et bilatéraux, société civile – afin de se doter d'une meilleure gouvernance et d'obtenir un processus de développement le plus ouvert possible. C'est, d'après l'organisation internationale, une première étape indispensable pour permettre au secteur de l'élevage de répondre aux immenses défis auxquels il doit faire face. ■

8 : L'élevage d'ici 2020. La prochaine révolution alimentaire. Mai 1999. Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires.

9 : Élevage et marché régional au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Potentialités et défis. 2008. Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

STATISTIQUES

L'élevage paysan doit répondre à la demande africaine

Si la révolution de l'élevage est restée pour l'instant majoritairement confinée aux pays émergents, nul besoin d'être devin pour prédire une explosion comparable de la consommation de produits animaux en Afrique subsaharienne dans les prochaines décennies.

Les sources de cette explosion seront sans doute similaires : croissance démographique, urbanisation et changement des modes de consommation. L'organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) prédit d'ici 2050 un doublement de la consommation de viande par habitant en Afrique (de 11 à 22 kg/an/habitant). Le continent saura-t-il répondre à cette explosion de la demande ? Quel est le mode d'approvisionnement ou de production à privilégier ?

Les statistiques indiquent que jusqu'ici, le continent a eu recours de manière croissante aux importations, à l'image de l'ensemble des pays les moins avancés (PMA), en particulier depuis la moitié des années 90 (voir figure 1).

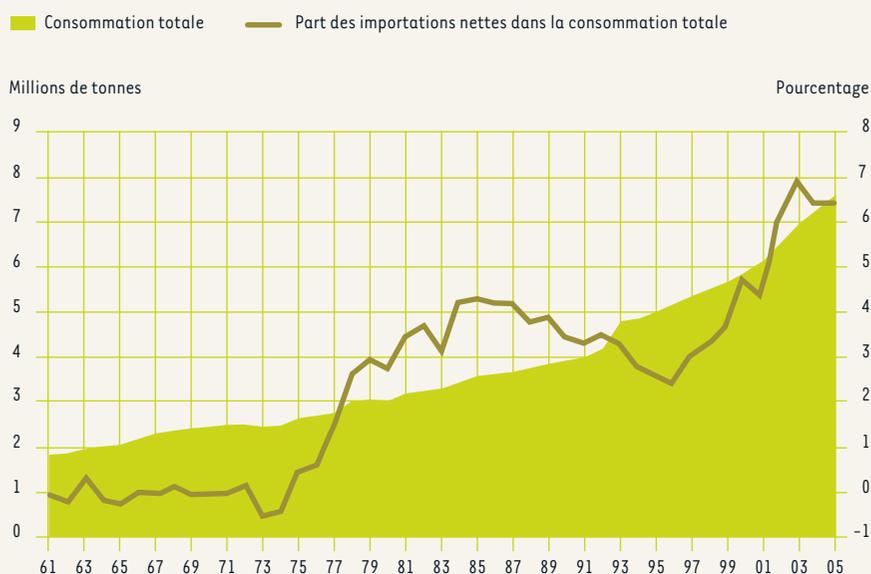
Aujourd'hui, les importations représentent plus de 10 % de la consommation de viande et 5 % de la consommation de lait en l'Afrique subsaharienne. Si leur poids reste relativement faible, cette croissance pose question. Un modèle alimentaire fondé majoritairement sur les importations n'est en effet pas envisageable. D'une part, il ne garantit pas les approvisionnements en provenance de pays tiers sur le long terme, à l'exemple de la crise alimentaire de 2007. D'autre part, une augmentation supplémentaire des importations entraînerait mécaniquement

Les sources de cet article

Cet article est un résumé de la synthèse générale de la Direction française de la coopération internationale et du développement « Compétitivité des productions animales en Afrique subsaharienne et à Madagascar », rédigé en 2000 par Jean-Pierre Boutonnet (INRA) en collaboration avec Michel Griffon et Dominique Viallet (Cirad).

FIGURE 1

Consommation de viande et part des importations nettes dans la consommation, dans les pays les moins avancés, 1961 – 2005



Source : (FAO, 2009)

quement une forte augmentation des prix, déjà souvent trop élevés au vu du faible pouvoir d'achat des populations de l'Afrique subsaharienne. Enfin, les importations sapent les efforts déployés par ailleurs pour stimuler la croissance agricole et le développement rural.

Dans ces conditions, il semble utile d'examiner comment les différentes filières de produits animaux de l'Afrique subsaharienne peuvent et pourront répondre, dans une optique de souveraineté alimentaire, aux besoins des marchés domestiques et régionaux. Le tableau 1 montre la part relative de chacun des systèmes d'élevage dans la production de produits animaux, ainsi que le pourcentage d'importations par rapport à cette même production. Les systèmes ont été divisés en « pastoraux », « basse-cour », « hors-sol » et « paysan », en fonction de la nature des ressources alimentaires des animaux.

« Le système paysan, moins intensif mais plus varié, combine agriculture et élevage. »

La production pastorale, fondée sur l'exploitation de pâturages naturels par les herbivores, fournit les 2/3 de la viande bovine, 40 % de la viande de petits ruminants et 70 % du lait de l'ensemble des pays. Largement dominante dans ces filières, elle est par contre quasi inexistante en ce qui concerne le porc, la volaille et les œufs, produits majoritairement par le système de basse-cour ou « élevage villageois ». Ce dernier, souvent oublié dans la littérature, est très peu coûteux en espace, en travail et en intrants (car basé en général sur la valorisation des déchets alimentaires) mais fournit une masse considérable de produits animaux d'appoint autoconsommés.

Le système de basse-cour est de plus en plus concurrencé par la production hors-sol, qui se développe en ville ou en périphérie et qui met en valeur la forte demande urbaine. Il profite en cela des 'défaillances' des circuits longs de commercialisation, qui échouent à appro-

TABLEAU 1

Part des systèmes d'élevage dans la production de produits animaux en Afrique subsaharienne

| | Pastoral | Basse-cour | Paysan | Hors-sol | Production totale ASS | Importations (% de la production de l'ASS) |
|----------------------------|----------|------------|--------|----------|-----------------------|--|
| Viande bovine | 65 | - | 35 | - | 100 | 2 |
| Viande de petits ruminants | 40 | 30 | 20 | 10 | 100 | - |
| Viande de porc | - | 50 | 40 | 10 | 100 | 4 |
| Viande de volaille | - | 35 | 35 | 30 | 100 | 13 |
| Lait | 70 | - | 15 | 15 | 100 | 20 |
| Œufs | - | 60 | 10 | 30 | 100 | - |

(Boutonnet et al., 2000)

visionner les villes à partir des autres systèmes, plus lointains. L'alimentation est ici uniquement constituée de fourrages (céréales, tourteaux...), importés ou achetés sur le marché intérieur, fournissant en majorité la volaille (ponte et chair) et les vaches laitières. Ce système, lourd en capital, en intrants et en travail, demande beaucoup d'infrastructures et d'organisation, ce que seule une grosse entreprise de commercialisation peut généralement fournir.

À l'opposé, le système paysan est moins intensif mais plus varié et combine agriculture et élevage, pour l'autoconsommation et la vente. Comme le montre le tableau 1, les performances de ce système 'mixte' sont encore inférieures à celles de l'élevage pastoral en termes de viande et de lait mais il a l'avantage de fournir une production très variée. Sur-

tout, il possède un potentiel d'intensification et d'augmentation des volumes de vente bien supérieur, pour peu que les conditions du marché (disponibilité d'intrants et débouchés) soient réunies.

Le tableau 2 (page 16) montre des prévisions de production et de consommation de produits animaux par zone en Afrique subsaharienne pour 2020¹. Élaborées par Boutonnet et al (2000), ces prévisions se basent sur les potentialités fourragères des zones pastorales, sur une croissance de production agricole proportionnelle à celle de la population rurale ainsi que sur une hypothèse « basse » de consommation (principalement croissance démographique, sur la base de données FAO).

1 : Le zonage a été élaboré sur la base de 2 facteurs : la demande (souvent liée à un pays dominant tel que le Nigeria ou l'Afrique du Sud) et l'homogénéité / complémentarité des échanges de produits animaux.

Suite à la page suivante >

TABEAU 2

Prévisions de la production et de la consommation de produits animaux en Afrique subsaharienne par zone en 2020 (milliers de tonnes)

| Zone | PRODUCTION | | CONSOMMATION | | SOLDE = CONSOMMATION - PRODUCTION | |
|------|-----------------|---------------|-----------------|---------------|--------------------------------------|---------------|
| | Total 4 viandes | Lait de vache | Total 4 viandes | Lait de vache | Total 4 viandes | Lait de vache |
| 1 | 340 | 360 | 500 | 1.160 | 160 | 800 |
| 2 | 1.230 | 640 | 920 | 1.290 | -310 | 650 |
| 3 | 4.400 | 4.000 | 2.660 | 3.530 | -1.740 | -470 |
| 4 | 1.920 | 7.070 | 3.100 | 16.230 | 1.180 | 9.160 |
| 5 | 320 | 180 | 470 | 420 | 150 | 240 |
| 6 | 2.670 | 5.580 | 3.900 | 8.510 | 1.230 | 2.930 |
| 7 | 300 | 440 | 570 | 1.020 | 270 | 580 |

(Boutonnet et al, 2000)

| | |
|---------------|---|
| Zone 1 | Mauritanie, Sénégal, Gambie, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Guinée, Sierra Leone, Liberia. |
| Zone 2 | Mali, Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Ghana, Togo. |
| Zone 3 | Niger, Tchad, Bénin, République Centrafricaine, Cameroun, Nigeria. |
| Zone 4 | Soudan, Éthiopie, Érythrée, Djibouti, Somalie, Ouganda, Kenya. |
| Zone 5 | Gabon, Congo, Guinée Équatoriale, Sao Tomé et Príncipe, Rwanda, Burundi, Congo (ex-Zaïre), Sainte-Hélène. |
| Zone 6 | Angola, Zambie, Tanzanie, Mozambique, Zimbabwe, Malawi, Botswana, Namibie, Swaziland, Lesotho, Afrique du Sud, Maurice. |
| Zone 7 | Madagascar, Réunion, Comores, Seychelles. |

> Sont ici pris en compte les viandes de bovins, ovins, caprins, porcins et volailles, le lait de vache. Sont exclus les œufs, le lait de brebis, de chèvre, et de chamelle, ainsi que les viandes de camélidés, d'équidés, de gibier et les produits halieutiques.

Ce bilan prédit un déficit important de viande et de lait dans la plupart des zones de l'Afrique subsaharienne, exceptées les zones 2 et 3 (construites autour de la Côte d'Ivoire et du Nigeria),

qui pourraient être autosuffisantes en cas de bonne allocation des ressources fourragères. Principales conclusions des auteurs : ce déficit entraînera l'accroissement des importations, l'augmentation des prix et probablement une diminution de la consommation individuelle de produits animaux, à moins d'un développement généralisé des productions animales. De nombreux facteurs conditionnent cette augmentation de production (augmentation du pouvoir d'achat de la population urbaine, marchés financiers fonctionnels, politiques sectorielles vigoureuses...) mais le plus grand enjeu est, d'après les auteurs, l'intensification de la production paysanne.

Les exploitations de polyculture-élevage sont, selon eux, les seules qui peuvent augmenter à la fois la production végétale (grains, fourrages) et la production animale, au-delà de la simple prolongation des tendances actuelles. Contrairement aux systèmes pastoraux, qui font un usage rationnel de la ressource naturelle mais ne peuvent accroître significativement leur productivité sans dégrader le milieu, l'élevage paysan peut grandement s'améliorer, au travers notamment d'une meilleure organisation de la distribution des intrants et de la commercialisation des produits. Dans les exploitations paysannes, la production animale joue un rôle essentiel dans l'intensifica-

tion, l'augmentation du revenu et de la sécurité, ainsi que dans la durabilité des écosystèmes cultivés.

Condition *sine qua non* de cette intensification selon les auteurs : un fort soutien public, afin d'aider à démarrer cette évolution. Un soutien aussi bien en recherche (révolution fourragère et amélioration génétique) que dans les formations ou encore dans l'organisation des marchés et des réseaux de petites entreprises. Ce dernier point semble particulièrement crucial dans le secteur de la transformation laitière, un domaine dans lequel l'Afrique subsaharienne est singulièrement dépendante. Alors que la demande en produits laitiers est très forte sur une grande partie du continent, comme l'attestent les prix élevés. La production laitière constitue ainsi un facteur potentiel d'intensification des systèmes de production agricole et d'intégration de l'agriculture et de l'élevage. Elle constitue aussi et surtout un puissant facteur d'augmentation de l'offre de viande bovine comme sous-produit du lait. De par le caractère fortement périssable des produits laitiers, la filière doit cependant grandement améliorer son organisation, afin d'acheminer correctement ces produits des producteurs aux consommateurs. ■

Résumé par Patrick Veillard

ENTRETIEN

« Vers des solutions multifonctionnelles »

► Un entretien avec *Eddy Timmermans* (VSF)

Avec la récente prise de conscience environnementale, l'élevage est de plus en plus montré du doigt, notamment de par son bilan carbone défavorable. Existe-t-il une solution au double défi de nourrir le monde de manière durable ? La question est posée au docteur Eddy Timmermans, de Vétérinaires sans frontières.

« Je serais tenté de dire qu'il n'y a pas le choix », répond Eddy Timmermans. Nous allons droit dans le mur avec le mode actuel de production, donc des solutions, nous devons en trouver. C'est essentiel-

l'élevage. Une des solutions au problème environnemental serait donc de diminuer la consommation de produits carnés ou laitiers au Nord. Dans les pays les moins avancés, la diminution des émissions de GES liées à l'élevage n'a pas beaucoup de sens car elles y sont encore très faibles. Le travail là-bas doit porter essentiellement sur le renforcement des capacités d'adaptation car ce sont les régions du Sud, notamment sahéliennes, qui subiront le plus les conséquences du changement climatique. En ce qui concerne les volumes de production, il est clair que la demande augmente fortement, en particulier dans les pays émergents tels

Eddy Timmermans

est coordinateur pour l'Afrique de l'Ouest et la région des Grands Lacs, chez Vétérinaires sans frontières - Belgique : e.timmermans@vsf-belgium.org



Un paysan nigérien, ses ânes et l'alimentation de son bétail.

lement le Nord, avec en moyenne 80 kg de viande consommée par habitant et par an, qui contribue aux 18 % d'émissions de gaz à effet de serre (GES) dues à

que la Chine, qui ont doublé voire triplé leur consommation de viande en une dizaine d'années. Ces pays émergents ont su répondre partiellement à la demande

[Suite à la page suivante >](#)

Santé animale et santé humaine

Il y a ici deux aspects à considérer, explique Eddy Timmermans, la santé animale et la santé humaine :

« Les problèmes de maladie et de morbidité du cheptel affectent la production, ce qui empêche de répondre à la demande croissante en produits animaux et aggrave les problèmes d'insécurité alimentaire. La mise en place de services de santé animale de proximité est donc nécessaire, pour permettre aux éleveurs

d'assurer la santé de leur cheptel. En ce qui concerne l'aspect humain, on sait que 60 % des maladies infectieuses humaines ont comme origine des animaux ou des produits animaux : grippe aviaire, grippe porcine, maladie de Creutzfeldt-Jakob, etc. Améliorer les normes sanitaires est donc un défi crucial

de santé publique. Le problème est qu'il est souvent plus facile pour une grosse exploitation industrielle que pour un petit éleveur de se conformer aux règles sanitaires internationales. On a là de nouveau un problème d'investissements. Tant que les politiques adéquates ne seront pas mises en œuvre, des millions d'éleveurs resteront incapables de répondre à la demande mondiale en produits animaux. »

un mode de vie, une force de travail, un moyen de fertiliser des terres, etc. Je pense que c'est ce rôle multifonctionnel que les décideurs doivent prendre en considération dans leurs politiques. L'élevage familial a un rôle clef en termes de sécurité alimentaire simplement du fait que 6 pauvres sur 10 font de l'élevage. Tenter de réduire la pauvreté et ne pas prendre en compte l'élevage familial est un non-sens.

DS: Ne peut-on envisager un modèle dual, le modèle intensif répondant à la forte demande, tandis que l'agriculture familiale aurait, elle, un rôle plus social ?

ET: On peut l'envisager, en effet, mais je ne pense pas qu'il y ait une frontière nette entre les deux. L'élevage familial ne doit pas uniquement servir à l'autoconsommation, il doit aussi répondre à une demande. Les autorités doivent saisir cette opportunité et permettre aux petits producteurs de répondre à la demande locale. Cela passe entre autres par l'accès aux intrants et la mise en place de circuits de commercialisation afin que les produits de l'élevage issus des zones rurales puissent atteindre les villes. D'un autre côté, il est probable que la production rurale d'un PVD ne puisse satisfaire toute la demande. L'idée est donc d'associer des élevages périurbains.

DS: Des élevages périurbains intensifs ?

ET: Qui dit intensif ne dit pas nécessairement industrialisé à outrance. Nous conduisons une expérience autour de Bamako qui consiste à appuyer des mini-laiteries et des réseaux de collecteurs à vélo. Les producteurs sont formés à l'hygiène et le lait est conditionné de manière stricte afin de répondre aux normes sanitaires et avoir des produits commercialisables. Ces améliorations, tant du point de vue qualitatif que quantitatif, permettent à l'économie locale de se développer. On sait qu'au Mali, par exemple, le potentiel de production laitière permettrait en théorie d'alimenter le marché local, rendant ainsi le pays autosuffisant. Le problème, encore une fois, est la déconnexion, dans le temps et dans l'espace, entre la production et la consommation.

croissante, à l'aide d'une révolution de l'élevage basée sur un petit nombre de grosses exploitations industrielles. Mais c'est le seul défi auquel ils ont su répondre. Ils n'ont pas résolu les problèmes liés à l'environnement et à la pauvreté d'une majorité de petits exploitants. Il y a donc des choix importants à faire, essentiellement aux niveaux politiques et institutionnels, pour adopter des modes de production capables de répondre à ces défis.

Défis Sud: Importation, intensification, agriculture familiale... Quels sont les modèles agricoles que vous préconisez dans les pays en voie de développement (PVD) ?

Eddy Timmermans: Il n'y a pas une solution et il faudra sans doute faire coexister un ensemble de modèles plus ou moins intégrés. VSF défend l'élevage familial mais il semble clair qu'il ne pourra pas à lui seul répondre à l'ensemble de la demande. Ceci étant dit, le plus important est sans doute de davantage financer le secteur. Moins de 1 % de l'aide publique au développement est investie dans l'élevage. Dans la déclaration de Maputo, les PVD se sont engagés à consacrer au moins 10 % de leur budget à l'agriculture. En

2009, seulement 8 PVD avaient atteint cet objectif. Et la plupart consacrent moins de 2 % à l'élevage, alors que ce secteur contribue à hauteur de 15 % au Produit intérieur brut (PIB) africain. Ce n'est pas en investissant si peu que l'on pourra relever tous les défis... Il faut donc investir dans des modes de production qui puissent faire travailler tout le monde. Mais cela demande plus d'efforts et de moyens à long terme, de créer les conditions techniques et institutionnelles afin d'impliquer les 2/3 de sa population et de soutenir quelques grosses unités industrielles de lait ou de volaille...

« C'est ce rôle multifonctionnel que les décideurs doivent prendre en considération. »

Eddy Timmermans

DS: Quelle est la plus-value de l'élevage familial par rapport aux autres modèles ?

ET: Dans les PVD, l'élevage familial est multifonctionnel et n'est pas considéré seulement comme une activité commerciale ou une source de nourriture. C'est

DS: Ne faut-il pas pour cela protéger le marché à l'aide de barrières douanières ?

ET: Je ne dirais pas protéger, compte tenu des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), mais développer un marché à l'aide de politiques incitatives: intrants, aliments, services vétérinaires... En somme, susciter une politique de développement des filières locales, que ce soit bovine, aviaire, ou porcine en fonction du type de pays.

DS: Quel type de filière faut-il favoriser ? Si l'on revient à la problématique environnementale, beaucoup d'expert disent que les monogastriques émettent beaucoup moins de GES que les bovins...

ET: De nombreux chiffres prouvent en effet que, globalement, les bovins contribuent davantage aux émissions de GES que les porcins ou la volaille, notamment le rapport 2009¹ de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Et il est aussi vrai que les bovins émettent beaucoup de méthane, un GES au potentiel de réchauffement 23 fois plus puissant que le CO₂. Mais si l'on analyse plus en profondeur, on se rend compte que cette responsabilité 'bovine' vient aussi et surtout des déforestations que provoque l'extension des zones de pâturage. Une forêt qui disparaît, c'est beaucoup de carbone relâché dans l'atmosphère et beaucoup moins de capté par la suite. Si l'on parvenait à ralentir ou stopper la déforestation liée à l'activité élevage, cela réduirait d'autant la part de la filière bovine dans les émissions de GES. À noter qu'au sein de l'élevage, le deuxième poste le plus émetteur après la déforestation est celui de la gestion du fumier: stockage, épandage et dépôt des effluents. Et là, l'élevage porcine est nettement plus pollueur que l'élevage bovin. De manière plus générale, je pense que les véritables problèmes sont ailleurs. Il faut, encore une fois, travailler sur les modes de consommation et la demande au Nord. Nous devons montrer l'exemple en consommant moins et mieux. Une solution est par exemple de limiter les transports par avion ou par bateau de la viande argentine ou du soja Brésilien

lien jusqu'en Europe et de favoriser au contraire les prairies permanentes et les échanges locaux.

DS: Cela ne rentre-t-il pas dans le cadre de ce que l'on appelle l'agriculture intégrée ?

ET: Tout à fait, l'agropastoralisme est l'une des solutions: combiner élevage et agriculture, mais pas n'importe comment, de manière naturelle. L'idée est ici d'intégrer les deux de manière beaucoup plus locale, afin d'éliminer toute une série d'intermédiaires énergivores en termes de transport ou d'engrais. On intensifie en somme, mais dans le bon sens, c'est-à-dire sans aller vers l'industrialisation, qui suppose chauffage, ventilation, transport de la nourriture, des déchets...

« Il faut travailler sur les modes de consommation et la demande au Nord. »

Eddy Timmermans

Cela étant dit, 40 % des terres émergées au niveau mondial se situent en zone sèche, où l'agriculture est impossible. Dans ces zones, le concept d'intégration, qui suppose la sédentarisation des éleveurs, n'est pas applicable puisque le pastoralisme est le seul mode de production viable. Rien qu'en Afrique, plus de 60 millions d'éleveurs vivent et fournissent une bonne partie de l'alimentation des urbains.

DS: L'agropastoralisme ne suppose-t-il pas de développer la formation des agriculteurs-éleveurs, puisqu'un large panel de compétences diverses, notamment techniques, entre en jeu ?

ET: Oui, c'est déjà l'une des principales composantes de nos programmes dans les PVD: formation et renforcement des compétences techniques des éleveurs en alimentation, gestion des troupeaux, génétique... On s'est rendu compte par exemple qu'il y avait beaucoup de consanguinité dans les élevages bovins en milieu sahélien, ce qui a des effets néfastes sur la production laitière et la

viabilité des veaux. Nous formons également les éleveurs en matière d'alimentation animale. En effet, un bon stockage du foin permet par exemple de limiter les pertes de valeur protéique, d'améliorer la digestibilité et, *in fine*, de diminuer les émissions de méthane.

DS: N'existe-t-il pas déjà de nombreuses politiques de soutien à l'élevage ?

ET: Oui, la majorité des pays sahéliens par exemple ont un cadre de lutte contre la pauvreté dans lequel on retrouve l'élevage ainsi que des programmes spécifiques pour la production laitière, la santé animale... La privatisation des services vétérinaires en fait partie par exemple, privatisation qui devrait permettre aux éleveurs, en théorie, d'avoir accès aux soins. Au niveau sous-régional, il existe les certificats sanitaires transfrontaliers, qui permettent à un éleveur de passer plus facilement d'un pays à l'autre avec son bétail. La plupart de ces pays ont donc des stratégies, des lignes directrices qui vont dans le sens d'une promotion de l'élevage. Problème, il n'y a pas de financements ou de volonté politique pour les mettre en œuvre.

DS: Les éleveurs sont-ils associés à la mise en place de ces politiques ?

ET: Oui et non. Oui, car tous les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté ont été conçus de manière participative. Maintenant concrètement, il y a dans ces pays très peu de fédérations, confédérations ou structures faitières suffisamment fortes pour influencer les décisions. Il existe par exemple le réseau Roppa (Réseau des organisations paysannes et producteurs d'Afrique de l'Ouest), qui regroupe plusieurs milliers d'éleveurs. Mais d'une manière générale, leur poids est plutôt faible. Si les éleveurs étaient suffisamment forts et représentés, il est probable que les budgets consacrés à l'élevage, dominant dans les pays sahéliens, seraient plus conséquents. ■

Propos recueillis par Patrick Veillard

1 : La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture – le point sur l'élevage

BURKINA FASO

Un secteur victime de désintérêt

► Un article d'Omar Ouedraogo

Deuxième source de devises d'exportation pour le Burkina Faso derrière le coton, l'élevage, avec ses nombreux produits, pourrait ravir la vedette à l'or blanc. Cependant, vu le faible dynamisme de ses acteurs majeurs, le secteur peine à occuper sa place potentielle de locomotive de l'économie burkinabé.

Le Plan d'action et programme d'investissement du secteur de l'élevage (Papise) est le principal outil d'opérationnalisation de la vision stratégique de l'État burkinabé en matière de développement de l'élevage. Le contenu du Papise est suffisamment révélateur de l'importance de l'élevage dans l'économie du Pays des hommes intègres. En effet, il y est mentionné que l'élevage procure au Burkina Faso 26 % de ses recettes d'exportation et emploie avec l'agriculture végétale environ 80 % des populations. Outre son poids macro-économique, l'élevage se présente comme un facteur d'intensification de la production agricole en ce qu'il est déterminant dans la production de la fumure organique. Il est aussi source de force de travail à travers la traction animale dans les exploitations familiales, ce qui réduit considérablement l'usage de la force humaine.

L'élevage au Burkina contribue non seulement à la sécurité alimentaire quantitative des ménages agricoles mais assure aussi une sécurité alimentaire nutritionnelle et qualitative aux populations, compte tenu de la teneur en protéines de la viande, du lait et des œufs. En milieu rural, l'élevage est perçu comme un moyen d'épargne, étant donné que des têtes d'animaux sont de plus en plus acceptées comme garantie à l'octroi d'un crédit par certaines banques du Burkina. L'utilité de l'élevage réside aussi dans de

nombreux produits manufacturés et artisanaux issus des cuirs et peaux. Enfin, les produits d'élevage ont une double fonction culturelle et culturelle de grande importance. En témoignent le mouton de l'Aïd El-Kébir, le coq ou la chèvre sacrifié sur l'autel des ancêtres, la vache offerte à la grand-mère dans la perspective d'un avenir radieux, les taureaux exigés par la belle-famille en guise de dot...

Historiquement délaissé par l'État

Malgré cette importance, le décollage du secteur n'atteint pas l'allure souhaitée tant par certains décideurs que par le paysannat. L'État burkinabé semble insoucieux du secteur. «*Au Burkina Faso, l'évolution de l'élevage n'a pas suivi celle de l'agriculture*», confie un fonctionnaire du ministère de l'Agriculture en charge de l'organisation des producteurs. «*Plus de 100 projets de développement sont exécutés par le ministère de l'Agriculture tandis seulement 4 projets en cours de clôture sont logés au ministère des Ressources animales*», constate le président Bassiaka Dao de la Confédération paysanne du Faso. De telles affirmations sont effectivement illustratives du faible degré de priorité accordé à l'élevage par les gouvernements successifs du pays.

« Les organisations professionnelles n'ont pas pu provoquer un changement des politiques d'élevage au profit des ménages pastoraux. »

Un département ministériel exclusivement consacré à l'élevage n'a vu le jour qu'en 1997, sans toutefois disposer de moyens conséquents permettant

Omar Ouedraogo

est le chargé de communication de la Confédération paysanne du Faso (CPF)

Comment promouvoir un meilleur avenir pour l'éleveur soudano-sahélien ?

« Comment l'Apess peut-elle promouvoir un meilleur devenir de l'éleveur et de l'élevage sur le pôle Centre-est de l'Afrique soudano-sahélienne ? ».

C'est le titre d'une étude réalisée par les chercheurs Hamadou Ousman et Loïc Barbedette pour le compte de l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane (Apess), un partenaire de SOS Faim, dont le centre régional est situé à Garoua, au Cameroun.

Réalisée en mars 2010, en dix étapes au Tchad, au Nigeria et au Cameroun, cette étude répond à un certain nombre de questions préalables posées par l'équipe de l'Apess. La recherche part de l'observation du vécu des éleveurs

pour s'interroger sur le sens de l'action de l'Apess. À partir de la reconstitution collective de l'histoire de communautés d'éleveurs et de l'analyse d'exploitations familiales pastorales et agro-pastorales, l'étude décrit six systèmes d'élevage (pastoralisme semi-nomade, système de transition, élevage lacustre, agro-pastoralisme sédentaire, élevage citadin, ranching) et montre comment se fait le passage d'un système à l'autre.

Les analyses familiales se penchent sur les stratégies économiques familiales variées

chez des agro-pasteurs, parfois très récemment sédentarisés. Dans la plupart des cas, on observe une orientation de marché importante. La comparaison des performances de ces exploitations montre que ce ne sont pas les plus «grosses» exploitations qui réussissent le mieux, mais celles qui font les choix de production les plus judicieux et les mieux équilibrés.

Cette recherche apporte de précieux éclairages sur l'évolution de la vie sociale des éleveurs lorsqu'ils se sédentarisent. Parmi les transformations majeures, l'on observe que les familles accèdent à un nouveau confort de vie et de services (notamment à l'école).

Les éleveurs passent d'un fonctionnement familial à une vie communautaire, mais ils construisent néanmoins de nouveaux rapports plus tendus avec les agriculteurs autochtones.

Des points cruciaux sont relevés autour desquels pourraient se décider les orientations du devenir des éleveurs et de leur société. Parmi ceux-ci : le statut des femmes et des jeunes, les rapports avec les autochtones, l'apaisement des conflits et le rapport des éleveurs à l'Etat.

Pour plus d'informations :
nedjma.bennegouch@sosfaim.org

de rendre des services aux éleveurs. Les décideurs et le personnel technique du ministère se battent pour développer leur secteur d'intervention dans un contexte où les éleveurs sont faiblement organisés et maîtrisent très peu les valeurs coopératives. Une série d'organisations représentant les différents maillons des filières d'élevage existe néanmoins. Elles vont des organisations de producteurs comme la Fédération des éleveurs du Burkina (FEB) à des rassemblements de commerçants comme l'Union nationale des commerçants exportateurs de bétail (Unaceb) en passant par des corporations professionnelles comme le Collectif des vétérinaires privés (Covep). À côté de celles-ci, on note la présence d'une interprofession plus ou moins dynamique : la Table filière lait (TFL).

Malheureusement, ces organisations professionnelles n'ont pas pu provoquer un changement des politiques d'élevage au profit des ménages pastoraux. Seules la TFL et la FEB ont plaidé publiquement, lors des 12^e et 13^e Journées nationales du

paysan à Bobo Dioulasso et à Koudougou, pour un accroissement des investissements dans le domaine de l'élevage et de la santé animale. Ironie du sort, les éleveurs les plus individualistes et riches sont loin d'être solidaires des appels de la FEB et de la TFL.

« Les partenaires financiers potentiels refusent de diagnostiquer le secteur. »

Dans leurs pérégrinations vers le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et le Togo, les éleveurs transhumants vivent au quotidien des rackets et des formes diverses de bavures policières. Las de cette situation, l'éleveur Ousséni Diallo de Barkoundba, à 50 km de Ouagadougou, à force de voir les couloirs de passage et les zones pastorales obstrués par des agriculteurs expansionnistes et par une urbanisation non maîtrisée, procède désormais par la stabulation et a

ainsi sédentarisé plus de 60 têtes sur sa terre natale. Cette activité ne se mène pas non plus sans difficultés. Se procurer des compléments alimentaires relève de la croix et de la bannière pour Ousséni qui estime que les usines de production d'aliments à bétail, par vénalité, ont choisi d'écouler leurs produits à l'extérieur du pays au détriment des petits éleveurs.

Des ONG peu investies dans l'élevage

Qui devrait venir à la rescousse des éleveurs en dehors de l'État ? « Les partenaires et les ONG », rétorque Boureima Diallo, président de la FEB. Depuis l'année 2000, son organisation est à la recherche de bonnes volontés pour accompagner les éleveurs dans la défense de leurs intérêts et dans la promotion de leurs professions. Tout comme le président de la FEB, la majorité des éleveurs burkinabé déplore l'attitude des partenaires et des ONG qui n'inscrivent pas l'élevage dans leurs priorités. Certaines s'y investissent pourtant. C'est le cas de René Millogo de l'ONG Accord-Burkina.

Suite à la page suivante >



© Jean-Louis Brocart/ S05 Faim.

Dans l'extrême nord du Burkina Faso.



Sa structure accompagne la FEB à la mise en œuvre du Projet d'appui à la sécurisation des ménages pastoraux (Pasmep) dont l'objectif est de contribuer à la sécurisation des communautés agropastorales à travers la promotion de leurs droits fondamentaux, la mise en place de mécanismes de gestion concertée et pacifique des ressources naturelles et le développement de leurs activités socioéconomiques. Cette ONG regrette d'être l'une des rares au Burkina à appuyer les initiatives des éleveurs et voudrait que d'autres ONG et surtout plus de coopérations bilatérales et multilatérales libèrent des ressources au profit de l'élevage burkinabé. De nombreux agents techniques du ministère, après avoir conseillé l'intégration des organisations d'éleveurs au Fonds de développement de l'élevage (Fodel), reprochent toutefois aux organisations de sombrer dans une léthargie conduisant à leur dysfonctionnement.

Les éleveurs et commerçants, quant à eux, lancent des « cris du cœur » répétés en direction du ministère et s'estiment ignorés dans les orientations stratégiques et dans la mise en œuvre des projets et programmes nationaux. Les partenaires financiers potentiels, eux, refusent dans leur majorité de diagnostiquer le secteur afin de prendre une part active dans son renforcement en soutenant notamment l'État, les producteurs et les commerçants. Le secteur privé de l'élevage et de la santé animale, pour sa part, garde des yeux rivés sur le profit et propose des services inaccessibles aux éleveurs pauvres. « Pour déparasiter mes animaux, j'achète un comprimé d'Albendazole à 600 francs CFA tandis qu'au Mali, ce même comprimé ne coûte que 150 francs CFA », affirme le jeune éleveur. À Tamboura, qui estime que les produits vétérinaires sont chers au Faso. Sans réfuter ses propos, les vétérinaires se dé-

fendent d'être à l'origine des prix chers. Pour le docteur Djibril Berthe, vétérinaire installé à Ouagadougou, la situation au Mali tient au fait que l'État et les partenaires ont consacré plus de ressources dans l'intention de créer des conditions favorables au secteur de la santé animale. Les vétérinaires y bénéficient de mesures d'accompagnement, paient moins de taxes, et proposent ainsi des produits abordables.

Vu le contexte dans lequel évolue l'élevage burkinabé, les rapports des acteurs à leur secteur sont visiblement teintés de désintérêt. Or, de désintérêt en désintérêt, l'élevage mourra. Le Pays des hommes intègres perd annuellement des milliers d'éleveurs qui s'installent dans les pays côtiers ouest-africains. À qui profite cette fuite de sabots, de cornes et de têtes ? ■

MALI

Renaissance du pastoralisme nomade

► Un article de *Linda Gardelle*

Au Mali comme dans d'autres pays d'Afrique, les préoccupations des autorités politiques restent fort éloignées de la question du pastoralisme. Toutefois, à l'heure des multiples transformations entraînées par la mondialisation, une certaine partie de l'élite malienne comprend peu à peu que l'élevage nomade peut être un atout pour le pays.

Ces dernières décennies, le pastoralisme nomade est loin d'avoir été au centre de l'action politique et des investissements. Cependant, au ministère de l'Élevage et dans les différentes institutions qui y sont rattachées, le nomadisme pastoral est aujourd'hui présenté de manière positive : comme le répètent depuis un certain nombre d'années les agronomes, le pastoralisme serait intéressant non seulement parce qu'il permet de tirer profit des immenses territoires arides du Sahel et du Sahara, mais aussi parce qu'il est prometteur tant du point de vue économique que sanitaire et écologique.

« Avant tout, c'est l'utilité du mode de production pastoral pour l'économie nationale qui est relevée. »

Le président malien Amadou Toumani Touré déclarait déjà, en 2004, que « l'élevage est plus rentable que le coton. Si nous ne vendons pas la viande, nous pouvons la manger »¹. Chez les hauts responsables, dans le secteur de l'élevage, une réelle prise de conscience de l'intérêt du pastoralisme se fait peu à peu. Ainsi,

Abderrahmane Coulibaly, à la tête de l'Office malien de bétail et de la viande (Ombevi), affirmait : « Il n'est pas question de sédentariser les nomades. Notre supériorité, c'est cet élevage-là. C'est vraiment notre avantage. Nous voulons l'entretenir »².

Les atouts de l'élevage nomade

Parmi les nombreux avantages du pastoralisme mis en avant, les arguments écologiques ne sont pas oubliés. Alors que les pasteurs nomades furent perçus pendant plusieurs décennies comme des populations archaïques au mode de vie dépassé, les spécialistes s'accordent à dire aujourd'hui que le pastoralisme permet de lutter contre la sécheresse et la désertification en zone aride. Avec ses sabots, le bétail réalise un sarclage qui favorise l'éclosion des graines ; par ses déplacements, il permet leur dissémination ; les fruits de certains arbres (notamment les acacias) germent après leur passage dans le transit intestinal, et ses excréments fertilisent le sol. En cela, l'élevage extensif peut être considéré comme un bon moyen de lutte contre la désertification. En outre, les milieux sahéliens et désertiques ont un climat plutôt sain pour le bétail (faible présence de parasites).

Tout comme est admise la bonne adéquation entre l'élevage nomade et les contraintes des régions arides, la qualité biologique des productions carnées et laitières issues du pastoralisme est maintenant connue. Les répercussions sur l'environnement, les animaux et la santé des consommateurs dues aux élevages intensifs des pays industrialisés

2 : Ces propos, comme les suivants, sont issus d'entretiens réalisés par l'auteure dans le cadre d'une thèse intitulée *Des sociétés nomades et des États. Enjeux identitaires en Mongolie et au Mali* soutenue le 26 novembre 2007 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Institut d'étude du développement économique et social (IEDES).

1 : Déclaration citée sur le site internet d'informations africaines www.afribone.com

Suite à la page suivante ►

Linda Gardelle

est sociologue, enseignante-chercheuse à l'Ensieta (Brest), auteure de *Pasteurs touaregs dans le Sahara malien* (Buchet/Chastel 2010) et *Pasteurs nomades de Mongolie* (Buchet/Chastel 2010).



Chameliers au Mali.

> sont critiquées. Le député Yaya Haidara atteste l'avantage de l'élevage nomade à ce sujet : « *Au niveau de la qualité c'est très bon. Ce mode de vie doit être conservé car il a ses qualités* ».

Si des arguments sociaux et culturels sont exprimés, ils le sont toutefois rarement. Or, le pastoralisme représente la base socio-culturelle et identitaire des populations du Nord, touarègues notamment. Dans ce contexte, l'intensification de l'élevage ou la sédentarisation représentent une rupture brutale avec l'environnement culturel et social. Au-delà des difficultés matérielles et morales immédiates, de profondes transformations culturelles remodelent les relations sociales. Les torts causés au statut de la femme en sont un exemple. Celle-ci a traditionnellement une place de choix dans la société touarègue, qui se redéfinit à son désavantage lors d'une installation en milieu urbain.

Cet aspect culturel reste souvent négligé, contrairement à d'autres pays où l'argumentaire en faveur du pastoralisme repose avant tout sur sa valeur identitaire, comme dans certains pays d'Asie centrale, et en Mongolie en particulier, où la production pastorale est mise sur un piédestal en tant que symbole et fierté nationale³. En Afrique de l'Ouest, le pastoralisme nomade n'est pas vu comme attractif sur le plan culturel et touristique par les autorités bien que l'image de l'homme bleu sur son dromadaire soit largement utilisée par les professionnels locaux du tourisme...

Avant tout, c'est l'utilité du mode de production pastoral pour l'économie nationale qui est relevée par les responsables politiques maliens. Les arguments économiques et sanitaires ne sont

3 : Voir L. Gardelle et S. Ruhlmann, 2009, « La revalorisation des produits du terroir en Mongolie : des logiques économiques, écologiques et culturelles », Autrepart n°50, pp. 135-152.

en effet pas négligeables... Le recul de l'agriculture vivrière a accru une insécurité alimentaire chronique et les importations (viande, céréales) ont dans le même temps augmenté. Or l'élevage est un vecteur fondamental de lutte contre la famine et la malnutrition. Les responsables politiques en ont conscience. De plus, les espaces peu propices à l'agriculture peuvent ainsi générer des revenus. Selon Mamadou Coulibaly, directeur national des productions et des industries animales, l'une des figures les plus influentes dans le domaine de l'élevage : « *Le pastoralisme nomade doit perdurer. C'est le seul mode d'élevage qui peut valoriser les zones du Nord, qui sont presque désertiques. L'élevage nomade est à encourager* ».

« L'élevage n'est pas considéré, pas mis en valeur. »

Ce sont finalement des discours positifs au sujet du pastoralisme que l'on retrouve chez la plupart des responsables de ce domaine. Or, ce sont eux qui ont entre les mains les politiques consacrées à ce secteur, avec, indubitablement, les restrictions évidentes dues au maigre budget qui leur est imparti... Dans les textes exécutifs consacrés à l'élevage⁴, les mêmes volontés d'encourager et de développer ce secteur sont perceptibles au-delà des discours.

Doutes... et faiblesses du pastoralisme

Les arguments en faveur du développement de l'élevage nomade se heurtent régulièrement à des doutes car le pastoralisme a aussi ses faiblesses (difficultés d'accès de la population à la santé, à la scolarisation, vulnérabilité). Ils se heurtent aussi à de nombreuses idées reçues, plutôt négatives.

Les encouragements à la sédentarisation ont été une réalité historique tout au long du XX^e siècle. Après les années de grande sécheresse, comme en 1968, 1973, 1983, 1987 ou 1989, l'un des meilleurs moyens d'attirer l'aide au dévelop-

4 : Voir par exemple le document « Politique nationale de développement de l'élevage au Mali » du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, vol.1, 2003.

© Linda Gardelle/ SOS Faim.

pement était d'exprimer un « projet de sédentarisation », si bien qu'aux yeux des populations et des décideurs, « sédentarisation » et « développement » se confondaient. Comme l'explique Mohammed Tiessa-Farma Maïga, dans l'opinion de tout un chacun, « le développement était incompatible avec le nomadisme »⁵.

Les politiques de développement n'ont eu de cesse, pendant longtemps, de favoriser l'agriculture au détriment de l'élevage. Ainsi, il est stipulé dans le code domaniale que la terre appartient à l'État, mais que des droits à la propriété peuvent revenir à « celui qui la met en valeur », l'élevage n'étant pas considéré comme une forme de mise en valeur. Cela a eu pour effet d'accroître les difficultés d'accès des éleveurs aux ressources, de réduire l'espace pastoral et d'exacerber certains conflits. En réponse à ces tensions, a été adoptée en 2001, à l'Assemblée nationale du Mali, une charte pastorale. Promulguée en 2001 par le président de la République d'alors, Alpha Oumar Konaré, elle a attendu jusqu'en septembre 2006 l'adoption d'un projet de décret fixant ses modalités d'application. Cette lenteur est caractéristique du manque de dynamisme politique dans le domaine de l'élevage.

En réalité, bien que les listes des projets exhibés soient fournies et que certains se réalisent, des solutions de fond et des stratégies concrètes à long terme ne sont pas véritablement mises en place pour l'aménagement pastoral, beaucoup de programmes se cantonnant à une localité précise sur un laps de temps restreint.

Les éleveurs ont à prendre en main tout le processus commercial qui leur permet de vendre leur production, leur seule source de revenus. Or cette commercialisation souffre de multiples problèmes de conditionnement et de conservation. À la présence sur le marché de viande fortement subventionnée et au manque de conventions commerciales pour l'exportation, avec l'Algérie notamment, s'ajoutent les coûts du transport (et les surcoûts liés à la corruption sur les axes routiers d'Afrique de l'Ouest).

5 : Mohammed Tiessa-Farma Maïga, 1997, *Le Mali : de la sécheresse à la rébellion nomade. Chroniques et analyse d'un double phénomène du contre-développement en Afrique sahélienne*, L'Harmattan.

C'est relativement récemment que l'élevage, qui constitue bon an mal an la troisième source d'exportation du pays, semble susciter un regain d'intérêt. C'est ainsi qu'a été créé, le 2 mai 2004, un ministère de l'Élevage et de la Pêche, indépendant de celui de l'Agriculture.

Solutions politiques

Face à la complexité du contexte et aux nombreuses difficultés inhérentes au pastoralisme (mobilité, dispersion, éloignement des villes), comment soutenir et développer l'élevage pastoral ? Comment permettre aux populations concernées de vivre dans de bonnes conditions tout en favorisant l'intérêt économique du secteur ?

« Trop souvent encore, développement et pastoralisme sont considérés comme incompatibles. »

L'idée que le développement des sociétés nomades passe inévitablement par la sédentarisation tend à s'estomper. Grâce au travail des scientifiques et au regard porté sur l'évolution du pastoralisme dans différentes régions du monde, des idées émergent et font peu à peu leur chemin chez les décideurs, sur l'intérêt du nomadisme pastoral et sur ses possibilités d'adaptation aux nouvelles contraintes.

Premièrement, la clarification juridique dans le domaine du foncier semble essentielle. Chartes pastorales et mesures concrètes et explicites sur l'usage des terres, des parcours et des emplacements de campement, méritent d'être définies, afin de faciliter les déplacements et l'accès aux ressources, en bonne entente avec les agriculteurs.

Ensuite, les infrastructures sociales pourraient être adaptées aux caractéristiques des populations nomades. L'exemple de la Mongolie est particulièrement éclairant, les pasteurs mongols ayant su garder toute leur mobilité et un mode d'élevage nomade adapté à des conditions climatiques extrêmes et à un milieu naturel très aride tout en scolarisant

en masse leurs enfants et en ayant un bon accès, depuis quelques années, à l'information⁶. Il en est de même quant à l'amélioration des services vétérinaires et des infrastructures hydrauliques.

Enfin, et puisque les atouts économiques du pastoralisme sont fondamentaux pour sa prise en considération, avant son intérêt d'ordre écologique ou social, il conviendrait de mettre en valeur les productions qui en sont issues et de leur ouvrir l'accès aux marchés. Pour cela, l'organisation de coopératives laitières et la création de vraies structures au niveau local, soutenues par l'État, faciliteraient la collecte, la transformation et la conservation des produits, puis leur acheminement vers les pôles urbains.

Sur ces multiples mesures, qui font leurs preuves ailleurs dans le monde, semble reposer l'avenir du monde pastoral. L'État devrait apparaître comme un initiateur de dynamisme. Mais, pour l'État malien comme pour les pays voisins, la définition des règles de commerce à l'échelle internationale et l'évolution du climat mondial restent difficilement maîtrisables. Or ces deux conditions, économique et climatique, seront certainement déterminantes. Pour peser positivement sur ces deux aspects, tout comme sur la prise de conscience au niveau local des solutions possibles, un rôle éminent revient à la diffusion des connaissances sur les réalités vécues par les populations nomades et surtout sur les potentialités d'adaptation du pastoralisme aux réalités nouvelles, économiques, climatiques, culturelles, sociales.

Trop souvent encore, développement et pastoralisme sont considérés comme incompatibles et les propositions d'adaptation aux réalités nouvelles passent inévitablement par la voie de la sédentarisation. C'est un autre regard, plus fin et plus au fait des possibilités, qu'il faudrait encourager. ■

6 : L. Gardelle, 2010, *Pasteurs nomades de Mongolie. Des sociétés nomades et des États*, Buchet-Chastel.

SÉNÉGAL

Le salut par la chaîne de valeur

► Un article de *Mohamed Gueye*

Jusqu'à présent, les politiques de modernisation de l'élevage au Sénégal se sont focalisées sur les soins à apporter au bétail. Des spécialistes estiment qu'il faut maintenant prendre en compte toute la chaîne de valeur et, surtout, stabiliser le bétail dans sa zone de prédilection.

Parole d'expert: «*Qualitativement et quantitativement, au Sénégal, nous mangeons de la mauvaise viande, de la vieille carne.*» L'homme qui fait cette forte affirmation semble savoir de quoi il parle, car il est le président du Conseil de l'ordre des vétérinaires. En plus, le D^r Abou Mamadou Touré, qui possède un cabinet de consultation à Dakar et dans la zone sylvo-pastorale, à l'intérieur du pays, a un long passé de praticien dans plusieurs localités et hameaux du Nord et du centre du pays. Il indique que si la situation est telle qu'il la décrit, c'est parce que le système de production et de commercialisation ne permet pas de fournir de la viande de qualité à la consommation. Pour en finir avec cette situation, le vétérinaire indique qu'il faut que le Sénégal modernise le secteur, en assurant que cela passe par un élevage intensif, ainsi que par la pratique de l'embouche bovine. Et si ses confrères de la Fonction publique sont d'accord avec lui concernant ce diagnostic, les deux parties ne se retrouvent pas toujours sur la démarche à suivre.

Préserver l'agropastoralisme

Ainsi, le directeur de l'Élevage au ministère de l'Agriculture, le docteur Sakho, vétérinaire comme son collègue, pense que la modernisation de l'agriculture ne doit pas nécessairement en finir avec le pastoralisme, en particulier l'agropastoralisme. Le D^r Sakho estime que l'agropastoralisme est l'un des éléments qui fondent le dynamisme de l'élevage et de l'agriculture, et que l'on ne peut se permettre de passer l'éponge dessus, à moins de vouloir en finir avec l'élevage au Sénégal, ce qui est impensable.

Le directeur de l'Élevage fait remarquer que, même dans la phase actuelle de son développement, l'agriculture sénégalaise ne peut aller loin sans l'élevage. Il indique que quasiment chaque famille, chaque concession agricole, dans le pays, comprend au moins un animal d'élevage, mouton, cheval, âne ou vache. Et la culture attelée a besoin de chevaux, d'ânes et de bœufs. «*Mais vouloir faire de l'élevage intensif, c'est, d'une certaine manière, priver l'agriculture sénégalaise de ces appoints indispensables*», estime-t-il.

Production de viande en baisse

À ces arguments, le docteur Touré rétorque que la production de lait et de viande a fortement baissé au Sénégal depuis les premières années de l'indépendance, signe d'une très mauvaise exploitation du secteur. Ainsi, indique-t-il, «*la production de viande est passée, dans notre pays, de 21kg par tête d'habitant en 1960, à 13kg en 2008*».

Le docteur Abou Mamadou Touré a voulu organiser des États généraux de l'élevage, au mois de septembre, dans la ville de Thiès, à 75 km de la capitale Dakar. Cette rencontre, qui devait mobiliser tous les acteurs du secteur de l'élevage, pour lancer une réflexion sur son développement futur, avait été boudée par les instances officielles, qui ont même monté une partie des éleveurs contre ses promoteurs. Cela, sous prétexte que la manifestation avait des motivations politiques. Néanmoins, d'autres acteurs et éleveurs, considèrent que plusieurs points soulevés lors de ces États généraux méritent d'être pris en considération.

L'élevage au Sénégal, c'est 3,5 millions de bovins, pour 10 millions de petits ruminants, et environ un demi-million d'ânes et de chevaux. Le secteur produit également, bon an mal an, 25 millions de volailles diverses, ainsi que 6.000 chameaux et dromadaires. Et surtout, les

Mohamed Gueye

est le chef du « desk » économie au journal sénégalais *Le Quotidien*. Il est le correspondant de *Défis Sud au Sénégal* depuis trois ans. Voir également son article dans notre numéro sur l'accaparement des terres: « Les paysans sénégalais contre la cession de leurs terres » (numéro 89, juin, juillet 2009).



© François Cujat/ SOS Faim.

L'élevage au Sénégal, c'est 3,5 millions de bovins, pour 10 millions de petits ruminants.

statistiques officielles indiquent qu'il polarise 3,5 millions d'individus, pour 35 % du Pib du secteur primaire, et 7 % du Pib national. Le secteur pèse globalement, 600 milliards de francs Cfa (environ 916 millions d'euros). Pourtant, tout le monde convient que le secteur pourrait rapporter plus à l'économie nationale, et jouer un rôle plus important dans la sécurité alimentaire, s'il était mieux structuré... C'est là qu'entre en jeu la modernisation intensive.

Le docteur Touré fait remarquer: «Actuellement, l'État subventionne à coup de milliards de francs Cfa. L'État paie les semences, subventionne les produits jusqu'à 80 %. Vu l'enclavement de certaines zones d'élevage, c'est l'État qui emmène les inséminateurs jusque dans les coins les plus reculés. En retour, on a vu que certains troupeaux ont déjà commencé à produire des génisses, dont certaines ont même déjà commencé à donner du lait.

Mais à quoi sert ce lait produit dans des zones reculées?» Il ajoute que s'il n'y a pas de route, le paysan ne peut pas écouler son lait. De plus, s'il n'a pas de ressources suffisantes, pour nourrir son bétail, et si ce dernier est confronté à des problèmes d'eau, les vaches laitières finiront par réduire, si pas arrêter, leur production de lait. Donc, à quoi bon se lancer dans de l'insémination avant d'avoir pu régler les contraintes en amont ?

«L'éleveur ne peut jamais être certain à 100 % qu'il va être payé dans un délai raisonnable.»

Ces remarques permettent au spécialiste d'affirmer que «la modernisation de l'élevage ne doit plus nécessairement se focaliser sur les animaux, mais sur toute la chaîne». Cette analyse met au même

plan la formation des hommes et les soins à accorder aux animaux. Si l'on veut obtenir des produits animaux de qualité, il faut que les personnes chargées d'en prendre soin, à savoir les éleveurs, les vétérinaires et les commerçants, sachent comment s'occuper de ce bétail.

Une agence pour le Ferlo

Le président de l'Ordre des vétérinaires explique: «Quand un éleveur se trouve avec son troupeau dans le fin fond du Ferlo, dans la zone sylvo-pastorale, aux environs de Linguère, là où il n'y a quasiment pas de bonne route pour accéder aux grands centres urbains, comment fait-il pour écouler ses animaux? Il ne faut pas oublier que là bas, les troupeaux sont importants, et il n'est pas rare de trouver un berger propriétaire de mille ou deux milles têtes de bétail, sinon plus» Cet enclavement a par ailleurs, fait que le système financier traditionnel n'y a pas pris pied. On ne trouve pas de banque dans la zone sylvo-pastorale, et les institutions de microfinance y sont encore peu nombreuses.

Suite à la page suivante >



© François Cujat/ SOS Faune.

Au Sénégal, l'élevage concerne trois millions et demi de personnes.

> Un commerçant qui s'aventure dans cette zone pour acquérir des animaux doit avoir de l'argent liquide. Mais la sécurité impose de ne pas non plus posséder des sommes trop importantes, pour ne pas attirer l'attention de malfaiteurs. Alors, s'est imposé un système, que le D^r Touré accuse d'être à la base de la stagnation de l'élevage au Sénégal. Il s'agit d'une sorte de vente à tempérament, ou de crédit au fournisseur. Le commerçant, qui cherche à rentabiliser son voyage, va prendre le maximum de bêtes qu'il peut, parfois même plus d'une centaine de têtes. Mais comme il n'a souvent pas les moyens financiers de les acquérir au comptant, il va avancer un certain montant au propriétaire, avec la promesse de lui remettre le solde une fois les bêtes vendues dans les grands centres urbains.

Mais comme l'éleveur ne peut jamais être certain à 100 % qu'il va être payé dans un délai raisonnable, il préfère se débarrasser des sujets les plus faibles de son troupeau, et les moins résistants, et garder ceux qui peuvent encore supporter les dures conditions de l'élevage pastoral. Ainsi, se dit-il, même s'il n'est pas payé, au moins il n'aura pas complètement perdu dans l'opération.

Pour mettre fin à ce système, dans lequel, en fin de compte, personne ne trouve véritablement son compte, le D^r Touré ainsi que plusieurs autres acteurs demandent la mise en place d'une entité qui serait chargée du développement de la zone sylvo-pastorale, «*et donc de la modernisation de l'élevage*».

Doly, base de la modernisation de l'élevage

Pour les intéressés, l'entité à mettre en place serait chargée de l'aménagement des terres et du développement des infrastructures.

« Sans l'électricité, on ne peut pas parler de modernisation de l'élevage »

Bocar Ly

Ils expliquent que le Ferlo a la chance d'abriter le ranch de Doly, une propriété de l'État composée de 88.000 ha de bonne terre et d'une végétation des plus variées. «*Une formidable réserve de biosphère, mais qui a été très mal exploitée depuis les indépendances*», estime le D^r Touré. Ses collègues de l'Ordre des vétérinaires estiment que cet endroit pourrait servir

de base à la modernisation intensive de l'élevage. «*En fait, la seule ressource qui ne soit pas disponible en abondance dans la réserve, comme dans tout le Ferlo en général, c'est l'eau. Or, il suffit que l'État, par le biais de l'entité qu'il va mettre en place, en fasse l'une de ses priorités, pour que les choses se décantent*», souligne Bocar Ly, enseignant à l'École vétérinaire de Dakar.

Le manque de voie d'accès a toujours renvoyé de la zone sylvo-pastorale, l'image d'un lieu peu propice à la vie, avec des conditions d'existence précaires. Ce qui en fait une «*terra incognita*» au beau milieu de la carte du Sénégal. Une route qui passerait au beau milieu, comme on en parle depuis des années, servirait plus qu'à réunir le Nord du Sud du Sénégal. Elle relancerait fortement les activités économiques, tout en facilitant la vie des éleveurs. C'est l'existence d'une route qui permet d'envisager des investissements structurants, d'installer des unités de transformation laitière, ou des abattoirs.

Une entité qui serait composée, à part égale d'associations d'éleveurs, de fonctionnaires des services de développement rural, ainsi que de commerçants impliqués dans la commercialisation du bétail, serait la mieux à même de donner une impulsion au développement de la zone. Elle déciderait des lieux où installer les forages, des axes routiers principaux à établir, qui seraient à même de faciliter les mouvements économiques dans la zone. Ces axes verraient le développement des lieux d'échanges entre éleveurs et commerçants. Et par-dessus tout, l'entité donnerait aux éleveurs et aux commerçants les cautions bancaires dont ils auraient besoin pour leurs transactions.

En plus, l'entité de gestion de la zone sylvo-pastorale devrait s'occuper de l'électrification, car «*sans l'électricité, on ne peut parler de modernisation de l'élevage*», affirme Bocar Ly. C'est l'électricité qui permet de stabiliser les populations. Car l'intensification ne peut se faire sans stabilisation des populations, assure Abou Touré. La zone sylvo-pastorale pourrait bénéficier des avancées technologiques modernes, en utilisant l'énergie solaire, tirant avantage de son fort ensoleillement. ■

LA PAROLE À TROIS ACTEURS

« Le bétail doit sécuriser la famille paysanne »

Le pastoralisme et l'élevage sédentaire sont des systèmes qui se complètent. Mais sont-ils assez soutenus par les politiques publiques en Afrique de l'Ouest ? Pour répondre à cette question, parmi d'autres, Défis Sud a organisé une table ronde avec trois acteurs de terrain. Tous s'entendent sur un point : « Il faut du bétail pour sécuriser les paysans. »

Défis Sud : Faut-il sédentariser l'élevage ou défendre le pastoralisme ?

Gilles Vias : Le pastoralisme, en plus d'être un système de production, est un mode de vie. Les premiers sociologues et anthropologues coloniaux l'avaient qualifié de contemplatif. Ils en avaient prédit la fin autour des années 50. Mais aujourd'hui, le pastoralisme s'est adapté. Il a résisté à tous les chocs et il permet aux populations concernées de vivre de leur élevage dans des zones qui, *a priori*, sont hostiles à toute existence humaine. Quand on fait le parallèle entre ce qui est investi dans l'agriculture ou dans le pastoralisme, on constate qu'il y a un décalage énorme. Malgré le faible taux d'investissements qu'il draine, le pastoralisme a d'étonnantes capacités de production. Au Niger, avec 2/3 de territoire très aride, où toute activité agricole est impossible, nous en sommes quand même à 31 millions de têtes de bétail. Cependant, l'élevage sédentaire a aussi sa place à côté du pastoralisme. N'oublions pas que le pastoralisme a besoin des interactions entre des zones déficitaires et excédentaires. Il ne s'agit pas de privilégier des systèmes par rapport à d'autres, mais de voir comment optimiser leurs complémentarités.

Fatoumata Samaké : Je pense qu'il faut laisser le choix aux éleveurs. Le pastoralisme s'impose à ceux qui sont à la recherche de l'eau et du fourrage. Et

l'élevage sédentaire s'inscrit dans un contexte. Les deux systèmes s'articulent entre eux. Dans les zones où on pratique le pastoralisme, l'éleveur s'adapte au climat. Si il veut se fixer, il risque d'échouer. Et ce sont des conditions bien précises qui dictent les choix des éleveurs sédentaires.

Dramane Coulibaly : Il faut intensifier et sédentariser dans certains cas, tandis que dans d'autres contextes, la mobilité est la meilleure stratégie pour s'adapter aux différentes conditions de la nature. Donc il ne faut pas opposer les deux systèmes, il faut contextualiser et maximiser chacun des systèmes en veillant à ce que l'équilibre s'établisse entre les besoins en ressources et les besoins des cheptels.

« Dans les pays du Sud, il y a encore un certain équilibre entre ce que la nature offre et les besoins des animaux. »

DS : Est-ce que vous considérez qu'au niveau des politiques publiques ces complémentarités entre élevages pastoral et sédentaire sont soutenues ?

DC : La plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest ont défini des politiques d'élevage qui essaient de prendre en compte les deux systèmes. Mais la définition des orientations de l'élevage et du pastoralisme est fortement liée à la politique foncière, qui engage d'autres acteurs. La tâche n'est donc pas facile à maîtriser.

FS : Au Mali, les autorités ont tendance à soutenir l'élevage sédentaire plutôt

[Suite à la page suivante >](#)

EN DÉBAT

Fatoumata Samaké, vétérinaire et directrice de Initiatives Conseil et Développement (ICD), une ONG malienne basée à Bamako qui travaille essentiellement sur la santé et la reproduction animale.

Dramane Coulibaly, directeur du Centre d'études économiques et sociales d'Afrique de l'Ouest (Cesao), basé au Niger. Le Cesao travaille essentiellement dans l'accompagnement des organisations de producteurs, dont une majorité d'éleveurs.

Gilles Vias, vétérinaire, assistant programmes au bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest de Vétérinaires sans frontières - Belgique, basé à Niamey (Niger).



© Aubrey Wade/ Panos.

Pour de nombreux éleveurs, leur troupeau représente leur unique richesse.

> que le pastoralisme. Quelque part, ça se comprend. Les décideurs sont plus en contact avec des éleveurs basés dans les grandes agglomérations qui défendent le sédentarisme. C'est avec eux qu'ils discutent et qu'ils décident. L'éleveur pasteur, très éloigné, n'a pas vraiment son mot à dire.

GV: Le discours politique préconise le soutien aux deux systèmes, mais dans les faits, on constate que le modèle sédentaire bénéficie de beaucoup plus d'investissements. Tenez, par exemple, au Sénégal, la fameuse «Goana», la «Grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance», le système sédentaire y est clairement privilégié au travers des programmes d'insémination artificielle. Et les politiques de réglementation du foncier privilégient tout autant le sédentarisme.

DS: *Le changement climatique a entraîné une très forte remise en question de la surconsommation de viande dans les pays du Nord. En tant qu'acteurs du Sud, qu'en pensez-vous ?*

DC: Au Nord, l'alimentation du bétail est à la base de toute une industrie. Il est donc évident que ce secteur contribue au réchauffement. Mais dans les pays du Sud, il y a encore un certain équilibre entre ce que la nature offre et les besoins des animaux. Notre contribution au réchauffement est encore très faible, si pas négligeable. Mais certaines politiques d'intensification nous font évoluer vers le système en vigueur au Nord, alors que nous devons fonder nos pratiques sur une valorisation de la biomasse et du recyclage, là où agriculture et élevage sont de plus en plus liés.

GV: Dans les ports du Togo ou du Bénin, arrivent tous les jours des navires surchargés de véhicules vétustes, venus du Nord, qui sont ensuite répartis dans toute l'Afrique de l'Ouest. Ces véhicules déclassés émettent des quantités de CO₂ beaucoup plus importantes que les émissions animales dans un espace comme le Niger, par exemple.

FS: J'ai visité des élevages en Europe. Une vache avale 60 à 80 kg de fourrage par jour, et boit de 30 à 90 litres d'eau, pour produire jusqu'à 30 litres de lait quotidiennement. Ici nos animaux mangent à peine 6 kilos pour fournir 2 litres de lait... On ne peut pas accuser l'élevage chez nous de contribuer à la pollution atmosphérique et au réchauffement climatique.

DS: Mais est-ce que l'élevage familial est assez productif pour contribuer à la souveraineté alimentaire de vos pays ?

DC: Notre mode de production est familial. La stratégie des familles en milieu rural pour sécuriser leurs besoins alimentaires requiert du bétail. Parce que la première ressource en cas de crise, même dans les zones agricoles, c'est la vente des animaux pour faire face aux besoins alimentaires. De ce fait-là, l'élevage est intégré dans la famille, dans un ensemble qui contribue à sécuriser les familles.

GV: La sécurité alimentaire sous-tend que le pays doit produire ce qu'il veut consommer localement. Vu sous cet angle, on peut déjà considérer que l'agriculture familiale a joué un rôle extrêmement important. Aujourd'hui, le niveau de consommation de viande au Niger se trouve autour de 23 kilos par habitant par an. Et on est autour de 50 litres de lait par habitant par an, à partir de la production locale. Mais si on fait des enquêtes de consommation, on se rend compte que le niveau de consommation en fonction du pouvoir d'achat est bien plus important. Le problème qui se pose avec l'agriculture familiale, c'est que nous en sommes en compétition sur des marchés ouverts, avec des produits qui sont fortement subventionnés.

Le lait local est en compétition avec des poudres de lait à prix cassé. Les gens ne font plus d'efforts pour soutenir l'élevage familial. Avec la viande brésilienne qui arrive à des prix extrêmement bas défiant toute concurrence, il n'est pas évident que le paysan puisse s'en sortir. L'agriculture familiale est étouffée par ces politiques commerciales. Il ne faut pas se leurrer : la souveraineté alimentaire est une question de temps. Pour que nos systèmes de production arrivent à satisfaire toute la population, à moyen ou à long terme, il faut des politiques cohérentes... En attendant, on peut faire intervenir des outils de régulation des marchés qui vont permettre de soutenir l'agriculture familiale. Mais il reste nécessaire d'importer d'autres produits qui ne peuvent pas être fournis par l'agriculture familiale.

FS: Si l'agriculture familiale est soutenue par des politiques claires, avec une

volonté affichée de la part de nos décideurs, elle peut répondre à la souveraineté alimentaire de toute une nation. C'est une question de choix politique. Aujourd'hui, les orientations de nos États ne sont pas encore assez claires.

DS: Pour que ces politiques soient efficaces, quelle est l'importance de la santé animale ?

FS: Elle est primordiale, que ce soit pour l'élevage sédentaire ou pastoral, si la santé des animaux n'est pas assurée, on ne peut pas prétendre à quoi que ce soit. Cela commence par la sensibilisation de masse des éleveurs aux programmes prophylactiques, jusqu'à la livraison de services vétérinaires de qualité. C'est toute une chaîne. Et tant que cela n'est pas acquis, on ne peut pas parler d'un élevage productif.

«Aujourd'hui, après maints échecs et péripéties, l'on a mis en place le service vétérinaire de proximité.»

GV: La santé animale est très importante. Déjà avant les indépendances, les politiques d'élevage étaient centrées sur la santé animale. Après les indépendances, on a continué dans cette logique. Ça s'est traduit sur le terrain par des campagnes de vaccination pour éradiquer certaines maladies, par la mise en place de laboratoires pour faire des diagnostics, par la formation de cadres, la création d'écoles vétérinaires, d'écoles de formation d'infirmiers vétérinaires et ainsi de suite. Par contre dans les années 80, avec les crises, les politiques d'ajustement structurel, l'État s'est fortement désengagé. Le service de proximité aux éleveurs est devenu inexistant. Un éleveur en brousse, qui avait un animal malade, devait attendre une occasion, un véhicule, payer le transport, pour consulter un vétérinaire. Afin de se procurer un traitement facturé 500 francs, l'éleveur pouvait dépenser 10 000 francs.

La privatisation des services vétérinaires a été soutenue par des ONG, par certains

bailleurs de fonds. Aujourd'hui, après maints échecs et péripéties, l'on a mis en place le service vétérinaire de proximité. Quand un animal est malade, un auxiliaire d'élevage, sous la responsabilité d'un vétérinaire, est capable, de par les formations qu'il a reçues, de donner des conseils, d'administrer le produit qu'il faut, de poser le diagnostic, de vacciner. Cela permet de sécuriser le capital de l'éleveur, que ce soit en mode pastoral ou sédentaire.

DS: L'élevage attire-t-il encore les jeunes ? N'ont-ils pas davantage envie d'aller en ville, si pas de voir le monde ?

DC: La question qui se pose est de savoir comment les enfants des pasteurs peuvent accéder à l'école, aux soins de santé. Différents systèmes ont été expérimentés, tels que les écoles nomades.

GV: Certains éleveurs rapportent qu'ils ont des difficultés de transmission aux héritiers. Cette année, par exemple, des éleveurs qui ont souffert de la crise pastorale parce qu'ils n'avaient pas d'enfants à même d'accompagner les circuits habituels. La relève n'était pas assurée pour prendre en charge la gestion du troupeau et développer des stratégies de survie. Mais on constate aussi de plus en plus que des fonctionnaires quittent leur emploi de bureau et rejoignent le système transhumant. Des gens sont redevenus des éleveurs et se débrouillent très bien. Des enfants de la ville trouvent aujourd'hui dans l'élevage leur gagne-pain.

FS: Au Mali, je constate le retour à une valorisation de l'aspect culturel de l'élevage. Surtout chez les Peuls. Ils ont de plus en plus tendance à nous demander de faire en sorte que les enfants, qui assurent la conduite du troupeau, puissent être renforcés de manière à rendre cette activité optimale. Dans nos zones d'intervention, telles que Koumantou ou Kita, les Peuls sont demandeurs de formations sur l'amélioration de la conduite du troupeau, sur la santé animale. Un Peul ne se voit pas dans autre chose que l'élevage. ■

Propos recueillis par Pierre Coopman et Valérie Lontie

CONFÉRENCE DE NAGOYA

Un verre à moitié plein

Historique ou pas ? L'annonce à Nagoya, le 29 octobre dernier, d'un accord pour un plan mondial de préservation de la biodiversité a suscité des réactions contrastées dans les médias. Si la majorité a salué l'arrangement conclu sous l'égide des Nations unies comme un grand succès pour la gouvernance environnementale mondiale, de nombreux commentateurs se sont montrés sceptiques quant à la portée des mesures adoptées. Verre à moitié plein vs. verre à moitié vide...

Peut être sous le coup de l'émotion, les superlatifs ne manquaient pas au moment de clore cette 10^e conférence des parties de la Convention sur la diversité biologique (CBD). «*Une réussite historique*», d'après le directeur de WWF International, Jim Leape. «*Un rêve que tous les pays ont en tête depuis longtemps*», selon le ministre japonais de l'Environnement Ryu Matsumoto, qui a présidé les deux semaines d'intenses négociations.

« La plupart des délégations, traumatisées par Copenhague, craignaient un échec »

Un « succès » que beaucoup ont attribué, de manière paradoxale, à l'énorme déception qu'avait suscitée l'échec du sommet de Copenhague sur le climat en décembre 2009. Patrick Ten Brink, directeur de l'Institut européen des politiques environnementales (IEEP), juge ainsi que «*la plupart des délégations, traumatisées par Copenhague, craignaient qu'un échec signifie la fin du multilatéralisme environnemental*».

Même si d'autres facteurs peuvent être avancés – l'absence des États-Unis ou la préparation et le cadre de négociations mis en place par le Japon – une grande

partie de ce succès viendrait de la bonne volonté et de la cohésion affichées par de nombreux pays. À l'image des pays du Sud, qui, Brésil en tête, «*se sont mis d'accord pour réclamer d'une seule voix l'obtention d'un accord équitable sur les ressources génétiques*», explique ainsi M. Ten Brink.

Objectifs formels atteints

Quelles ont été concrètement les mesures obtenues lors de la conférence ? Le protocole d'accès et de partage des avantages (APA) tirés des ressources génétiques tout d'abord, l'un des 3 objectifs principaux que s'était fixés la convention, aux côtés d'un plan de lutte contre l'érosion de la biodiversité et d'une stratégie de mobilisation des ressources financières. «*Ces trois objectifs ont été atteints, du moins formellement*», d'après Claudio Chiarolla, chercheur au sein de l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI). «*Mais l'APA était prioritaire car l'objet de rudes négociations depuis 8 ans*».

L'accord obtenu donnera aux industriels un cadre d'accès aux ressources génétiques à la fois clair et stable, tout en les obligeant à partager les bénéfices provenant de leur exploitation. Le principe étant que les pays d'origine des ressources, pour la plupart des PVD ou des pays émergents, donnent leur consentement avant de signer un contrat. Si les négociations ont été difficiles (et l'accord obtenu, comme souvent, au dernier moment), elles ont été facilitées, d'après M. Chiarolla, «*par un cadre favorable, où aussi bien le Nord (accès) que le Sud (partage des avantages) avaient à gagner*». De nombreux points ont cependant dû être laissés de côté ou formulés de manière ambiguë, tels l'application aux produits dérivés, la rétroactivité du Protocole ou encore la protection des connaissances traditionnelles, ardemment défendues par l'Inde, la Chine ou la Malaisie.

La Conférence des Nations unies sur la diversité biologique (Nagoya, octobre 2010)

Cette Conférence mondiale s'est déroulée du 18 octobre au 29 octobre 2010 à Nagoya au Japon. C'était l'évènement majeur de l'Année internationale de la biodiversité. Voir à ce propos le dossier que *Défis Sud* a consacré à la biodiversité en février 2010 (n° 93), en ligne sur www.sosfaim.org



© Chris Stowers/ Panos.

En Inde, champ de blé à proximité d'une centrale électrique.

Le meilleur outil... jusqu'à présent

Autre volet sur lequel les 190 pays de la CBD ont obtenu un compromis, le plan stratégique ou « protocole d'Aïchi », fixant 20 objectifs à l'horizon 2020 pour freiner les pertes alarmantes de biodiversité dans le monde. L'un des objectifs phares du plan est une augmentation significative des aires protégées de la planète, « le meilleur outil de protection de la biodiversité à ce jour », d'après Russell Mittermeier, président de l'ONG américaine Conservation International. Près de 13 % de la surface totale des terres et 1 % des mers sont actuellement protégées : un compromis a été trouvé pour atteindre respectivement 17 et 10 % en 2020. La principale critique adressée envers ce plan stratégique est son caractère juridiquement non contraignant. L'ensemble du plan repose ainsi sur l'engagement des parties à transposer ce cadre international général en stratégie et plan d'action nationaux pour la biodiversité, d'ici deux ans. Un flou non

contraignant qui met sérieusement en doute la possibilité d'atteindre certains des objectifs.

La réduction de 50 % du taux de perte des habitats naturels par exemple. Elle peut paraître impossible à atteindre tant elle est liée à l'urbanisation, qui paraît elle inéluctable. Autre exemple, l'objectif de « *suppression, réduction progressive ou réforme des incitations économiques défavorables à la biodiversité* ».

**« La mise en œuvre
du plan reposera
sur les financements
publics. »**

Les subventions à la pêche, largement responsables des phénomènes de surpêche à travers le monde, peuvent-elles de manière réaliste disparaître d'ici deux ans, en Europe notamment ?

Pas si simple à chiffrer

Il est clair que la mise en œuvre de tels objectifs nécessitera d'énormes financements. Et c'est là que le bât blesse. L'aspect financier, et notamment la stratégie de mobilisation des ressources, a été pointée du doigt comme étant le point faible de l'accord. La présidente du mouvement écologiste français Cap 21, Corinne Lepage, dénonçait ainsi « la dépendance envers des fonds inexistantes pour l'instant ». « *Il y a cependant plusieurs bonnes raisons à cela* », d'après M. Ten Brink. « *Les troubles économiques actuels tout d'abord* » mais aussi et surtout « *l'absence de quantification réaliste des montants nécessaires* ».

« *Il est moins simple de chiffrer les dommages liés aux pertes de biodiversité que ceux provenant du réchauffement climatique. Je pense qu'in fine, la solution proposée par le Japon - mettre en place des méthodes de recherche de fonds d'ici 2012 - était clairement la plus sage et*

[Suite à la page suivante >](#)



Manifestation à Londres, en faveur de la planète.

© Steve Forrest/Panos.



la plus intelligente», juge M. Ten Brink. Exemples de financements innovants cités par l'économiste, le «mécanisme de développement vert» ou encore un «premium» sur le dispositif Reed (Réduction des émissions dues au déboisement et de la dégradation des forêts tropicales). «Le principe - récompenser un pays freinant la déforestation proportionnellement aux quantités de CO₂ non émises - peut également s'appliquer aux services écosystémiques, si l'on arrive à les évaluer.» La mise en œuvre du plan stratégique reposera également en grande partie sur les financements publics volontaires. Quelques pays ont montré l'exemple lors de la conférence, tels le Japon (promesse de 2 milliards de dollars de financement sur 3 ans) ou encore la France (200 millions d'euros d'ici 2012). De tels investissements seront clairement nécessaires, même si de nombreuses parties prenantes, ONG notamment, jugent les objectifs trop peu ambitieux.

Pas de triomphalisme

«Il faut être à la fois ambitieux et réaliste», d'après M. Chiorella. «Il est

démoralisant de voir que les objectifs pour 2010, mis en place au début du millénaire, ont échoué. Mais l'on sait que stopper complètement les pertes de biodiversité est impossible et il faut donc proposer des objectifs réalistes. Ils ne sont certainement pas parfaits d'un point de vue scientifique, mais ils peuvent encourager leur mise en œuvre par les États signataires».

« Un accord historique, une étape décisive dans la nouvelle gouvernance mondiale »

Sandrine Bélier

C'est sans doute là que se trouve la réponse au caractère historique ou pas de l'accord de Nagoya : dans la mise en place des différentes législations et financements nationaux, qui préciseront d'ici 2012 la contribution du Protocole à l'équité internationale et à la gouvernance globale de la biodiversité. Luc Gnacadja, secrétaire exécutif des Na-

tions unies pour la lutte contre la désertification, met ainsi au passage en garde contre un accord triomphaliste mais sans volonté politique. «En matière de défis posés par les écosystèmes», déclarait-il à la fin de la convention, «il n'y a pas de compartiment. On construit des tours d'ivoire autour des sommets [Stockholm en 1972, Rio en 1992, Kyoto en 1997, Johannesburg en 2002, Copenhague en 2009, ndlr]. Il faut abattre les murs gênant leur application et veiller à une mise en œuvre intégrée des accords.» En attendant, de nombreux participants à la convention, telle l'eurodéputée écologiste Sandrine Bélier, semblent considérer Nagoya comme «un accord historique, une étape décisive dans la perspective d'une nouvelle gouvernance mondiale environnementale». Le parti pris du verre à moitié plein. ■

Article rédigé par Patrick Veillard

Billital Maroobé et Oxfam exhortent la communauté internationale à prévenir les crises en Afrique de l'Ouest.



«Il ne faut pas attendre une autre crise alimentaire d'envergure pour agir» avertissent Billital Maroobé et l'ONG internationale Oxfam. L'amplitude, la fréquence rapprochée des crises ainsi que les réponses tardives et parfois inappropriées des décideurs et de la communauté internationale nécessitent de repenser les stratégies de réponse face à ces catastrophes à répétition au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Selon Dodo Boureima, le Secrétaire technique permanent du Réseau Billital Maroobé, «Il faut être prêt à agir à long terme en tirant les conséquences de précédentes crises et en adaptant notamment les réponses aux besoins, tout en tenant compte du savoir-faire des populations locales, pastorales notamment».

«Puisque les causes de ces crises sont avant tout structurelles, c'est avant, pendant et après les crises que se joue la lutte contre la faim et la malnutrition au Sahel», déclare Etienne du Vachat, le coordinateur humanitaire d'Oxfam au Niger. Pour les deux organisations, la

prévention des crises reste un défi majeur en Afrique de l'Ouest. Pour éviter que d'autres sécheresses ne se transforment en catastrophes humanitaires, elles interpellent les décideurs politiques nationaux et la communauté internationale pour qu'ils fassent de l'agriculture, du pastoralisme et de la sécurité alimentaire une véritable priorité budgétaire.

Il importe que les politiques et programmes de développement, à commencer par les politiques agricoles et alimentaires, intègrent la contingence, en prévision des mauvaises années. Oxfam et Billital Maroobé exigent donc des institutions et des États des informations de qualité, disponibles en temps voulu, c'est-à-dire avant la crise, pour répondre de façon ciblée, adaptée et coordonnée lors des crises. Cela doit se faire sur la base d'une bonne interprétation en amont des informations relayées par les Systèmes d'alerte précoce disséminés à l'intérieur des pays.

Pour plus amples informations, contactez
Eric Hazard – Responsable Campagne justice économique en Afrique de l'Ouest-
ehazard@oxfam.org.uk

L'Assemblée parlementaire UE-ACP adopte une résolution sur la sécurité alimentaire

Les organisations paysannes nationales de 7 pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Togo) se sont mobilisées à l'occasion de l'Assemblée parlementaire paritaire (APP) Union européenne – Afrique, Caraïbes, Pacifique (UE – ACP), réunie à Kinshasa du 2 au 5 décembre. Elles ont réussi à introduire dans le texte final de la résolution de l'APP, un certain nombre de leurs priorités...

La position des organisations paysannes, portée à l'APP, s'intitule «Consommons ce que nous produisons et produisons ce que nous consommons!». Elle formule plusieurs propositions en faveur de la sécurité alimentaire, considérée comme thème d'urgence n°1 lors de l'APP de Kinshasa.

Chaque État ou région ACP doit disposer du droit à la souveraineté alimentaire, c'est-à-dire du droit à mettre en place un type d'agriculture répondant aux besoins alimentaires de sa population. Par conséquent, les États, à travers des politiques agricoles adaptées, doivent libérer des moyens et des outils permettant le développement d'une agriculture durable à travers, prioritairement :

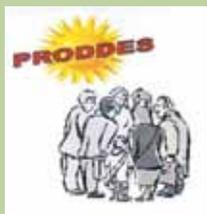
- 1 l'accès et la disponibilité aux moyens de production (accès à la terre, maîtrise de l'eau, intrants agricoles, crédits agricoles).
- 2 des politiques assurant des prix rémunérateurs aux producteurs par un accès aux marchés dynamiques et par la valorisation de leurs productions agricoles locales (infrastructures de transport et de stockage, équipements de transformation).
- 3 des politiques commerciales garantissant la protection des marchés.

Dans leur position, les organisations paysannes mettent aussi particulièrement l'accent sur le respect des accords de Maputo, où les gouvernements africains se sont engagés à accorder 10 % de leurs budgets nationaux au secteur agricole.

Plus d'infos : téléchargez la position des organisations paysannes sur le site de SOS Faim : www.sosfaim.org

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Les paysans réunis en carrefour par Proddes appellent à une adoption rapide du Code agricole



Le premier Carrefour paysan tenu à Kinshasa, du 28 novembre au 1^{er} décembre 2010, a été un franc succès ! La présence de paysans ouest-africains

à ce carrefour a été ressentie comme un signe d'encouragement et de renforcement du Mouvement paysan congolais. Les participants ont constaté que la République démocratique du Congo souffre encore du manque criant de cadre légal pour l'agriculture et ont produit une Déclaration dans laquelle ils appellent principalement le président de la République et le gouvernement à :

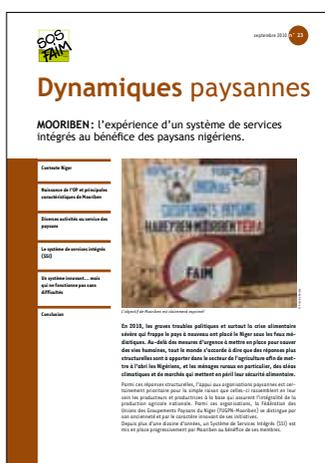
- Peser de leur influence sur les parlementaires pour une adoption de la loi portant principes fondamentaux relatifs à l'Agriculture (Code agricole).
- Instituer une Journée de dialogue président de la République – mouvement paysan.
- Garantir la sécurité des paysannes et des paysans, notamment en rémunérant les militaires et en accentuant la lutte contre l'impunité.
- Réhabiliter les Centres de recherche agricole dans les provinces.
- Renforcer la mécanisation agricole, et pas seulement avec des tracteurs.

Pour plus d'infos, contactez les organisateurs du Carrefour paysan : Réseau de promotion de la démocratie et des droits économiques et sociaux.
e-mail : rdc@yahoo.fr

Publications de SOS Faim

Les jalons de la mobilisation

A côté de Défis Sud, d'autres publications de SOS Faim répondent à la mission d'information du public sur les réalités vécues par nos partenaires du Sud. Ces publications sont les premiers jalons de la mobilisation.



Dynamiques paysannes

Une publication consacrée au développement des organisations paysannes, de l'agriculture et du monde rural. En raison de l'importance économique et sociale de l'agriculture dans les pays du Sud, SOS Faim a toujours privilégié le secteur agricole dans ses actions de soutien.

Derniers numéros parus :

- **N°23 MOORIBEN : l'expérience d'un système de services intégrés au bénéfice des paysans nigériens**
- **N°22 Faire de l'information une valeur ajoutée pour la production agricole, le défi des journaux La Voix Du Paysan (LVDP) et The Farmers' Voice (TFV) au Cameroun**
- **N°21 Le développement de la filière pomme de terre en zone sahélienne : des atouts, des contraintes... un défi**



Zoom microfinance

Une newsletter consacrée à la présentation d'initiatives en matière de microfinance. Depuis 15 ans, SOS Faim appuie des programmes de microfinance et souhaite partager ses expériences.

Derniers numéros parus :

- **N°32 La banque des paysans, aux conditions des paysans**
- **N°31 Le PAIDEK, une IMF résistante aux crises**
- **N°30 Du micro crédit « classique » à une approche solidaire et régionale : le cas du programme de développement intégré de FATICK au Sénégal (PDIF)**



Dajaloo

Se rassembler pour faire changer les choses !
Le magazine qui donne cinq fois par an des idées pour agir au Nord et propose des articles abordables sur :

- Les grandes questions du petit monde du développement.
- Les prises de position et les projets de nos partenaires.
- Les actions de mobilisation de SOS Faim.
- Les actes à poser pour faire changer les choses.

Pour vous abonner gratuitement : pfo@sosfaim.org
Les numéros sont consultables sur notre site web : www.sosfaim.org